

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831 ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850



TOME LXXXII

2022

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE

TOULOUSE

HÔTEL D'ASSÉZAT - Place d'Assézat - 31000 TOULOUSE

Comité de lecture et d'impression de ce volume

Daniel CAZES, conservateur en chef honoraire du Musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse et de la basilique Saint-Sernin

Quitterie CAZES, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse 2 - Jean-Jaurès

Virginie CZERNIAK, maître de conférences en histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse 2 Jean-Jaurès

Jacques DUBOIS, maître de conférences d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse 2 - Jean-Jaurès

Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, docteur en histoire de l'art

Pascal JULIEN, professeur d'histoire de l'art moderne honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean-Jaurès

Stéphane PIQUES, docteur en histoire, chercheur associé FRAMESPA à l'Université de Toulouse 2 - Jean-Jaurès

Henri PRADALIER, maître de conférences en histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Toulouse 2 Jean-Jaurès

Coordination éditoriale

Anne-Laure NAPOLÉONE et Maurice SCHELLÈS

Relecture, correction et harmonisation

Louis PEYRUSSE

Illustration de couverture

Plan du *castellum* de Castel Bielh. DAO C. Viers.

Abréviations

AC Archives communales (suit le nom de la commune).

AD Archives départementales (suit le nom du département).

AM Archives municipales (suit le nom de la commune).

AMM *Archéologie du Midi Médiéval*.

AN Archives nationales (Paris).

BM Bibliothèque municipale (suit le nom de la commune).

BM Bulletin monumental.

Bnf Bibliothèque nationale de France (Paris).

BSAMF *Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France*.

CAF *Congrès Archéologique de France*.

MASIBLT *Mémoire de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*.

MSAMF *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*.

*Achevé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie Escourbiac
81304 Graulhet
Juillet 2024
Dépôt légal : octobre 2024*

Mise en page
 art'air-éd.
atelier de mise en forme des livres
Pascale et Marc Balty - www.artair-edition.fr

Comité scientifique

Claude ANDRAULT-SCHMITT, professeure d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Poitiers (CESCM)
Philippe ARAGUAS, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne
Michel BATS, directeur de recherche honoraire au CNRS
Marc BOMPAIRE, directeur de recherche au CNRS au centre de recherches Ernest-Babelon et directeur d'études à l'École pratique des hautes études
Brigitte BOISSAVIT-CAMUS, professeure émérite d'archéologie médiévale et d'histoire de l'art médiéval de l'Université de Paris Nanterre
Jordi CAMPS, conservateur en chef au musée national d'art catalan (MNAC) de Barcelone
Manuel CASTIÑEIRAS, Directeur du Département d'Art et Musicologie à l'Université Autonome de Barcelone
Yves ESQUIEU, professeur émérite d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Provence
Jean-Michel GARRIC, attaché principal de conservation du patrimoine, chef de service du Musée des Arts de la table, abbaye de Belleperche
Christian GENSBEITEL, Maître de conférence en histoire de l'art médiéval à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne
Jean GUYON, directeur de recherche honoraire au CNRS
Étienne HAMON, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Picardie-Jules Verne, TRAME
Alexia LEBEURRE, maître de conférences en histoire et histoire de l'art moderne et contemporain à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne
Patrick LE ROUX, professeur émérite d'histoire antique à l'Université de Paris 13
Émilie D'ORGEIX, directrice d'études à l'EPHE
Daniel PARENT, archéologue du bâti à l'Inrap Auvergne - Rhône-Alpes
Patrick PÉRIN, conservateur général honoraire du Patrimoine, Directeur honoraire du musée d'archéologie nationale et du Domaine du château de Saint-Germain-en-Laye
Philippe PLAGNIEUX, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Franche-Comté et à l'École nationale des chartes
Gérard PRADALIE, professeur émérite d'histoire médiévale à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
François RECHIN, professeur en archéologie romaine et histoire ancienne à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
René SOURIAU, professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Jean-Louis VAYSETTES, ingénieur de recherche au S.R.A. d'Occitanie
Éliane VERGNOLLE, professeure honoraire d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Besançon, vice-présidente de la Société française d'archéologie

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE HÔTEL D'ASSÉZAT - PLACE D'ASSÉZAT - 31000 TOULOUSE

Tél. 05 61 23 67 98

Fondée en 1831, la Société Archéologique du Midi de la France réunit des historiens de l'art ou archéologues qui étudient et font connaître les « monuments » du Midi de la France. Ses travaux, communications et discussions, sont publiés chaque année dans un volume de *Mémoires*.

Sa bibliothèque, qui s'enrichit annuellement et depuis un siècle et demi de plus d'une centaine d'échanges avec des institutions françaises et étrangères, est ouverte tous les mardis de 14 heures à 18 heures (sauf pendant les vacances scolaires).

Sur internet :

<http://societearcheologiquedumidi.fr/>

Une présentation de la Société, un compte rendu régulier de ses séances, des articles en ligne, une série de podcasts disponibles sur la chaîne YouTube de la Société (https://www.youtube.com/channel/UCB511xfpQZm-HTmIujJ8DA/about#:~:text=La%20Société%20Archéologique%20du%20Midi,membres%20de%20cette%20illustre%20institution...))...

Pour commander les numéros anciens (40 euros + frais d'envoi), envoyez un courriel à la Société Archéologique (samf@societearcheologiquedumidi.fr), avec vos nom, prénom et adresse.

SOMMAIRE

Mémoires

Jean-Charles BALTÉ	
ELIMBERRIS / AUGUSTA AUSCIORUM et la culture classique	17
Catherine VIERS	
La fouille du site de Castel Bielh (Hautes Pyrénées)	45
Gilles SÉRAPHIN	
L'abbatiale de Souillac dans l'architecture romane d'Aquitaine	61
Céline LEDRU	
Les éléments structurants des chapiteaux du deuxième atelier de la Daurade à Toulouse, proposition d'analyse	87
Emmanuel GARLAND	
Le décor peint de l'église d'Eget, en vallée d'Aure	103
Hortense ROLLAND FABRE	
Les châsses en bois peint en France méridionale (XII ^e -XV ^e siècles)	127
Bernard SOURNIA	
Le rond-point picard et champenois de la cathédrale Sainte-Marie de Bayonne	149
Michelle FOURNIÉ,	
Dévotions mariales à la Daurade au Moyen Âge et dans les temps modernes : autels, chapelles, confréries et statues	169
Jean-Michel LASSURE	
Pommevic (Tarn-et-Garonne), un lot de céramiques du XVII ^e siècle	199

Varia

Bernard SOURNIA	
Réflexions sur la nef du Cardinal Godin aux Jacobins de Toulouse 1	225
Bernard SOURNIA	
Réflexions sur la nef du Cardinal Godin aux Jacobins de Toulouse 2	229
Bulletin de l'année académique 2021-2022	233

L'ABBATIALE DE SOUILLAC DANS L'ARCHITECTURE ROMANE D'AQUITAINE

Par Gilles SÉRAPHIN¹

L'abbatiale Sainte-Marie de Souillac est un édifice clé de l'architecture romane d'Aquitaine. D'une part en raison de la place majeure qu'occupent dans l'histoire de la sculpture médiévale les reliefs sculptés qui ornent le revers de son portail ; d'autre part en raison de la place qu'occupe l'édifice dans la série très originale des églises à nef unique et à file de coupes. Des zones d'ombre subsistent cependant quant à la place qu'il convient d'accorder aux « reliefs » dans la chronologie de la construction. Selon H. Pradalier (1993) à qui l'on doit l'étude la plus récente sur l'édifice, les reliefs plaqués au revers de la façade occidentale seraient les fragments d'un portail resté inachevé (fig.1). Cet ensemble sculpté

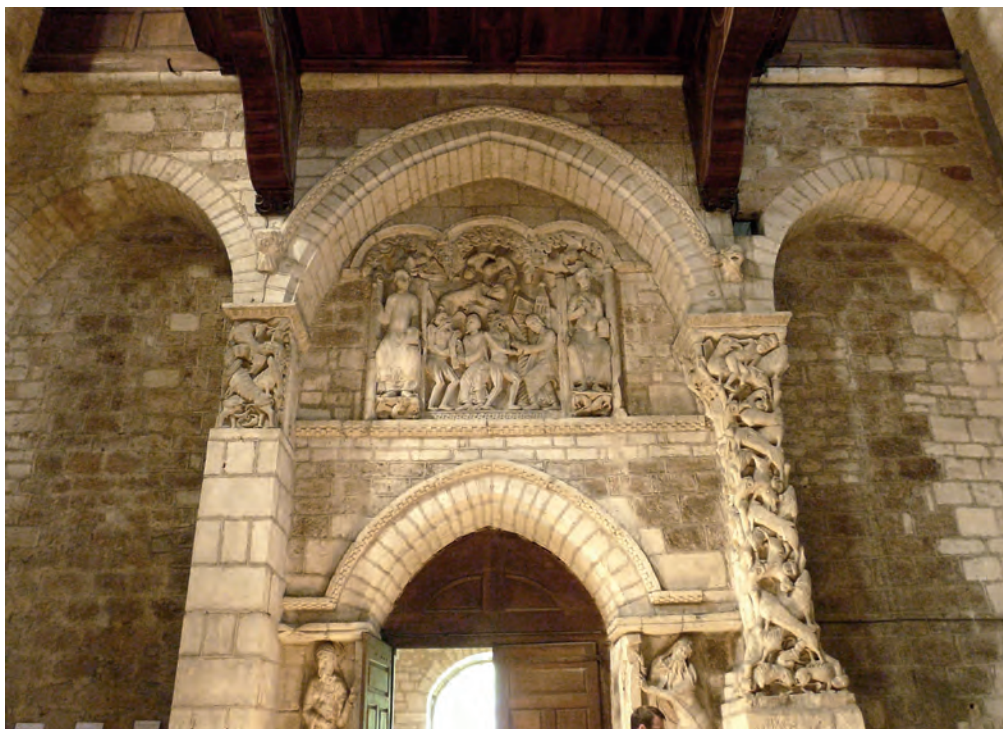


FIG. 1. ABBATIALE DE SOUILLAC, ÉLEVATION OCCIDENTALE ET ENTRÉE DE LA NEF. Reliefs sculptés inscrits dans une arcature tripartite au revers de la tour-porche. Cl. G. Séraphin.

1. Communication présentée les 5 octobre 2021, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2021-2022 » p. 234-235.

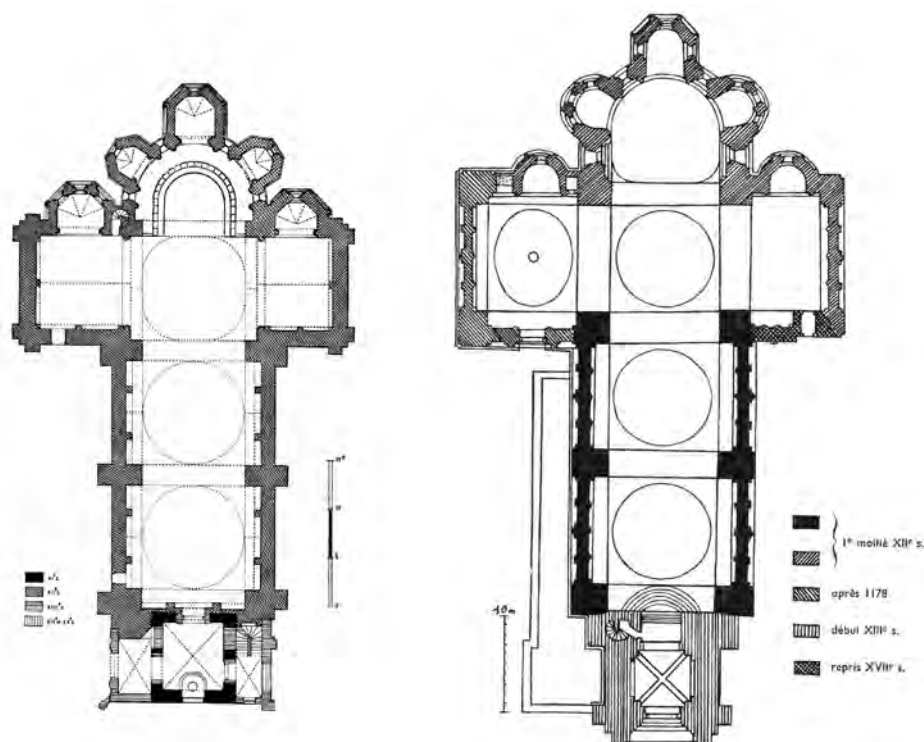


FIG. 2. PLANS DES ÉGLISES SAINTE-MARIE DE SOUILLAC ET SAINT-PIERRE DE SOLIGNAC rapportés à la même échelle.
Extraits de Vidal & alii 1979 et Maury 1990.

aurait été réalisé vers 1140, soit un demi-siècle, voire un peu plus, avant que ne soit entreprise la façade occidentale dans laquelle ce portail aurait dû prendre place. Les datations proposées par l'auteur pour cet ensemble sculpté de premier plan s'appuient sur les chronologies admises généralement pour le portail nord de la cathédrale de Cahors, pour celui de l'abbatiale de Beaulieu-sur-Dordogne et pour le portail majeur de Moissac avec lesquels l'ensemble sculpté de Souillac présente d'évidentes parentés.

Le plan général de l'édifice a souvent été comparé à celui de l'abbatiale de Solignac dont les dimensions sont toutefois plus importantes. C'est celui d'une église à file de coupes, dotée d'un transept (fig. 2). La nef, précédée par une tour porche, comporte deux travées couvertes par des coupes sur pendentifs. Une troisième coupole couvre le carré du transept, ouvert sur deux bras couverts en berceau brisé. L'abside, dépourvue de déambulatoire, est couverte par une demi-coupole reposant sur une arcature intégrant les arcs d'entrée des absidioles rayonnantes, autre point commun partagé avec l'église de Solignac.

Une partie importante de l'édifice a été restaurée au XVIII^e siècle, entre 1632 et 1684, par l'abbé Henri de Lamothe-Houdancourt. Selon H. Pradalier, les travaux des Mauristes auraient consisté notamment à reconstruire la coupole de la croisée de transept, à refaire les couronnements de la tour-porche et à surélever les goutterots de l'église afin d'établir une toiture simplifiée à deux versants au-dessus des coupes (PRADALIER 1993, p. 483). Il s'appuie pour cela sur la différence d'aspect que présente la coupole centrale par rapport aux deux autres et sur une photographie ancienne qui ne correspond plus à l'état de l'édifice actuel.

Pour ce qui est du XIX^e siècle, on sait que les architectes Questel et Malo, entre 1840 et 1845, ont réédifié une part importante du chevet et du bras nord du transept. La reconstruction du contrefort médian de l'élévation sud, en calcaire jaune, doit être attribuée pour sa part aux campagnes de la fin du XIX^e siècle. Pour avoir une idée des dispositions de l'abbatiale avant ces restaurations, il est donc indispensable de se référer à la gravure publiée par Taylor et Nodier (fig. 3) et aux états de lieux dressés avant travaux par l'architecte Questel. Certaines de ces opérations ont laissé des traces évidentes dans les parements de l'édifice et pourraient être délimitées avec précision au prix d'une étude stratigraphique fine. Au demeurant, les vestiges épargnés par les restaurations restent suffisamment explicites pour que l'on puisse établir une chronologie générale et décomposer en grandes phases le chantier médiéval.



FIG. 3. LE CHEVET DE L'ABBATIALE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE. *Extrait de Taylor, Nodier Cailleux 1834.*

L'état actuel des hypothèses

À condition de faire abstraction des interventions modernes, l'édifice actuel est attribuable dans son ensemble à l'époque « romane ». Pour H. Pradalier (1993), en accord sur ce point avec M. Vidal, la tour-porche établie devant l'élévation occidentale et le noyau des maçonneries du chevet (de même que les bras du transept ?) seraient à attribuer à un premier édifice mis en œuvre entre la fin du XI^e siècle et les années 1100. La décision de relier le chevet et la tour-porche par une nef à file de coupole étant intervenue peu avant les années 1140, la réalisation du projet aurait progressé d'est en ouest et se serait poursuivie par étapes jusque dans les années 1200. Pour ce nouvel édifice, l'auteur propose un scénario chronologique en trois phases principales.

Dans une première phase, vers 1140, aurait été entreprise la sculpture d'un nouveau portail, destiné à prendre place ultérieurement à l'entrée de la nef. Simultanément, le chevet du début du XII^e siècle aurait vu ses maçonneries surépaissies et chemisées, intérieurement et extérieurement afin de recevoir une ample voûte en cul-de-four. Le transept primitif aurait subi une opération similaire. Le programme sculpté du chevet, exactement contemporain de celui du futur porche, appartiendrait à cette première campagne qui aurait fait œuvrer deux ateliers concomitants (PRADALIER 1993, p. 505).

Dans une seconde phase, la nef à file de coupoles aurait été réalisée. Cette opération, résultant d'un changement de parti, aurait nécessité la surélévation du chevet et des parties orientales déjà en place, y compris les deux bras du transept. L'élévation sud aurait été édifiée avant l'élévation nord, par étapes successives, et le chantier se serait achevé vers 1200 par la mise en place des coupoles.

Vers 1200 toujours, le projet de la façade occidentale, initialement prévu pour recevoir le nouveau porche, aurait été abandonné. L'ancienne tour-porche du XI^e siècle dont la démolition était nécessaire fut en définitive maintenue. Seules les sculptures déjà réalisées, destinées au grand portail occidental resté inachevé, auraient alors été mises en place au revers de la tour-porche (fig. 1).

Ce scénario chronologique est aujourd'hui consensuellement accepté et inscrit Souillac en parfaite cohérence, à la fois dans la chronologie admise des grands tympans sculptés méridionaux, et à la fois dans celle des nefs à files de coupoles (ANDRAULT-SCHMITT 2013, p. 49, PROUST 2004, p. 160, VERGNOLLE 1994, p. 217-223 et 241-248).

Au demeurant, un tel scénario n'est pas sans susciter un certain nombre de questionnements. On peut s'interroger en effet à propos du demi-siècle censé avoir séparé la réalisation inachevée du grand portail et celle de la façade dans laquelle il aurait dû prendre place. Or, la datation des reliefs de Souillac repose sur des critères exclusivement stylistiques qui renvoient pour l'essentiel à deux autres édifices dont la datation est elle-même sujette à discussion, à savoir le portail de Beaulieu (Corrèze) et celui de Moissac (Tarn-et-Garonne). Fait notable, dans ces deux édifices de référence les approches récentes ont fait ressortir un hiatus similaire à celui de Souillac entre la datation d'un portail sculpté attribué aux décennies 1130-1140 et un cadre architectural nettement plus tardif (PROUST 2004, p. 160, PÊCHEUR, PROUST 2007, p. 94, SÉRAPHIN 2014).

Par ailleurs, H. Pradalier (1993, p. 504) a situé la sculpture de l'abside de Souillac dans les années 1150 au plus tôt, estimation reprise par É. Proust (2004, p. 181-182) qui l'a placée parmi les dernières productions d'un atelier qui aurait œuvré en bas Limousin entre 1140 et 1170. Or, en suggérant l'hypothèse que la sculpture de l'abside puisse être plus récente que celle des reliefs destinés au portail occidental, ces deux auteurs induisent *de facto* que la chronologie du décor sculpté serait dans ce cas exactement inverse de celle d'un chantier de construction mené d'est en ouest. Compte tenu de ces apparentes discordances chronologiques, il semble donc utile de réexaminer la chronologie de l'abbatiale de Souillac.

Chronologie relative de l'édifice : les grandes phases du chantier

Une étude archéologique minutieuse et complète serait nécessaire pour dresser une chronologie précise de l'abbatiale avant que de nouvelles campagnes de restauration soient engagées. À défaut, une analyse sommaire permet d'esquisser une chronologie relative, étayée par un certain nombre d'indices révélateurs (fig. 5). Une première série d'indices est fournie par la nature du matériau et les techniques de taille. Les parements de calcaire blanc dressés à la boucharde et présentant une ciselure périphérique permettent d'emblée d'identifier les réfections du XIX^e siècle. En revanche, les plages parementées de tuf, dominantes dans la partie occidentale de l'édifice, restent délicates à interpréter et leur attribution au chantier du XII^e siècle n'est pas toujours certaine. L'usage mixte ou différencié du tuf et du calcaire dans les parements extérieurs et intérieurs est susceptible en effet de résulter de réfections de parements tardives. Une deuxième série d'indices est fournie par les décrochements d'assises, en principe révélateurs, dans les maçonneries de calcaire, des raccords entre les différentes campagnes de construction. Sur ce point également l'interprétation de ces indices pose quelques difficultés. Les discordances qui apparaissent entre les lignes de suture visibles à l'extérieur et à l'intérieur semblent bien confirmer l'hypothèse de réfections de parements dont certaines pourraient être attribuées aux Mauristes du XVII^e siècle voire à des réfections consécutives à la guerre de Cent Ans. Mais, à l'inverse, certains raccords, révélés par les discordances dans l'alignement des trous d'échafaudage et les corrections d'horizontalité, sont quasiment imperceptibles au seul regard des décrochements d'assises. On l'observe notamment sur la face externe nord du transept (fig. 4). Ces difficultés d'interprétation, fortement accentuées par les travaux de restauration postérieurs au milieu du XIX^e siècle, relativisent donc la signification de ces décrochements d'assises, par ailleurs très nombreux : soit que les aléas du chantier soient dus à son étirement dans le temps, soit, au contraire, que le chantier ait été mené plus rapidement qu'on ne l'a supposé jusqu'à présent et au prix de quelques hésitations. Le surépaississement que l'on a cru déceler dans les maçonneries du chevet pourrait faire partie de ces réajustements en cours de travaux.

Le troisième type d'indices révélateurs réside dans l'évolution de la modénature, tant en ce qui concerne le dessin des percements, notamment celui des fenêtres, que dans le profil des moulures (fig. 7). Ces données offrent un intérêt supplémentaire : celui de permettre des comparaisons stylistiques probantes avec d'autres édifices offrant des évolutions parallèles et de permettre d'esquisser des datations.

La conjonction de ces données confirme dans leur ensemble les hypothèses émises jusqu'à présent quant à la chronologie relative de l'édifice. Le chantier de reconstruction a bien commencé par le chevet et s'est poursuivi d'est en ouest jusqu'à la tour-porche préexistante, apparemment seule rescapée d'un édifice antérieur et bien identifiable par ses parements de petits moellons assisés. Globalement, quatre ou cinq campagnes principales se dégagent, bien qu'elles soient parfois difficiles à délimiter précisément tant les reprises d'appareil de l'époque moderne sont venues compliquer la détection de leurs lignes de suture (fig. 5).

Phase 1

La première campagne de construction est celle qui a vu s'édifier le chevet. Extérieurement, elle est caractérisée par la qualité de l'appareil de calcaire beige ou gris dont les blocs sont soigneusement layés mais dont seules quelques

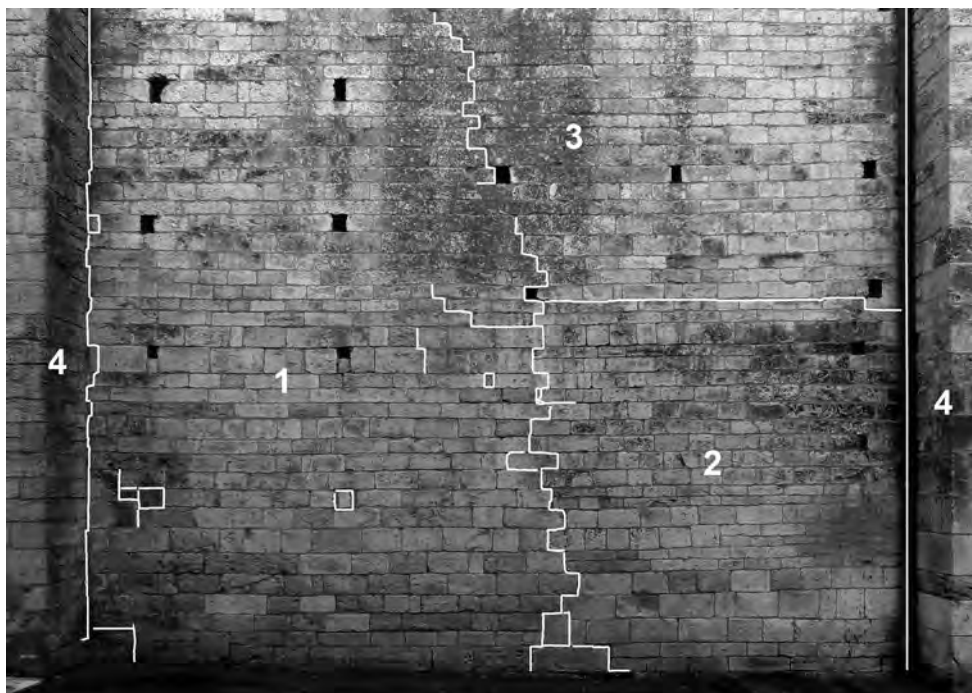


FIG. 4. BRAS NORD DU TRANSEPT, ÉLEVATION NORD. Le décalage des trous d'encastrement et les ruptures d'assises permettent de déceler deux à trois phases de construction en dépit de l'homogénéité apparente du parement. Les contreforts d'angle résultent de réfections plus tardives. *Cl. et analyse de G. Séraphin.*

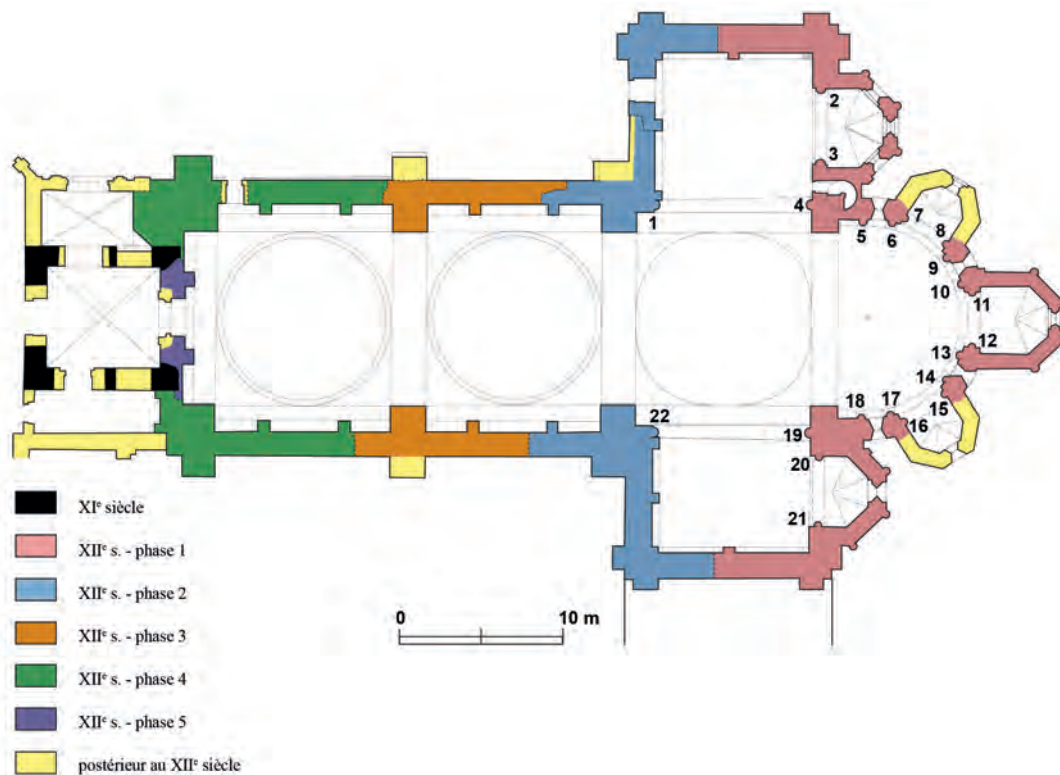


FIG. 5. PLAN DE L'ABBATIALE, PHASAGE SIMPLIFIÉ de l'édifice et numérotation des chapiteaux. *Analyse et DAO G. Séraphin d'après Vidal & alii 1979.*



FIG. 6. COMPARAISON DU CHEVET DE SAINTE-MARIE DE SOUILLAC (À GAUCHE) ET DE SAINT-PIERRE DE VIGEOIS (À DROITE). L'arc d'entrée de l'abside, contrairement à celui des bras de transept, est dépourvu de doubleau et de colonne adossée. *Cl. G. Séraphin.*

plages ont été laissées en place par les réfections du XIX^e siècle. La présence d'un contrefort parementé de meulière (ou tuf) à l'angle nord-est du croisillon nord, à moins qu'elle ne marque l'arrêt de cette première campagne de construction, semble résulter d'une reprise plus tardive.

Le parti général adopté pour les supports de l'arcature périphérique intérieure et des trois chapelles rayonnantes de l'abside a conduit M. Durliat (1979, p. 297) à ranger l'abbatiale de Souillac dans un groupe d'églises méridionales à neufs uniques comprenant, entre autres, la cathédrale de Cahors et les abbayes de Solignac, de Vigois, de Saint-Caprais d'Agen et de Saint-Jean-de-Côle. À Cahors, il est apparu finalement que ce parti avait résulté, bien après 1119, de la transformation d'un chevet primitif à déambulatoire (SCELLÈS, SÉRAPHIN 2002). Ce fut probablement le cas également à Saint-Caprais d'Agen. Or, l'hypothèse émise par H. Pradalier, d'un rechemisage intérieur et extérieur de l'abside, revient en fait à supposer un scénario analogue pour Souillac dont l'abside aurait été édifée en deux temps. À l'appui de cette hypothèse, on peut invoquer la disparité qui oppose le décor sculpté qui règne à l'intérieur de l'abside et l'austérité des chapiteaux lisses qui caractérisent son enveloppe extérieure en même temps que l'élévation occidentale du transept. La similarité qui rapproche le plan de l'abbatiale de celui de Marcihac-sur-Célé (état primitif), mais également du plan de Bénévent-l'Abbaye, dont les dimensions et le chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes polygonales sont analogues, va également dans ce sens. La présence de plages importantes de maçonnerie arrachée dans la partie basse des piliers de l'arc triomphal montre par ailleurs que la mise en place du transept a pu sectionner des structures appartenant à un premier état du chevet. Pour autant, la trop faible différence de largeur mesurée entre les bras de transept (9,80 m) et l'ouverture de l'abside (10,90 m) reste insuffisante à Souillac pour imaginer, comme c'est le cas à Bénévent, une croisée de plan carré ménageant un passage suffisant pour les entrées d'un déambulatoire².

2. L'inscription d'un carré de transept de 9,80 m de côté dans l'arc triomphal n'aurait qu'une largeur de moins de 0,50 m pour chacune des galeries du déambulatoire.

Une autre hypothèse reviendrait à considérer l'ensemble du chevet comme un ouvrage homogène, élevé d'un seul jet et analogue à ceux qui furent réalisés vers la même époque à Vigeois et Solignac, dont les absides en hémicycle sans déambulatoires, sont très proches également par leurs tracés et leurs dimensions de celle de Souillac. La réalisation de coupes précises et un examen minutieux des parements du chevet de Souillac, seraient nécessaires pour trancher entre ces deux possibilités. Cependant, les dispositions identiques que présentent les supports de l'arc triomphal à Souillac et Vigeois, par le fait que les colonnes adossées y sont absentes côté abside (fig. 6), privilégient fortement la seconde hypothèse en suggérant le fait d'un parti délibéré. Les absides des deux églises se démarquent sur ce point de celles de Cénac, Meymac, ou Layrac³, de dimensions analogues, où un doubleau porté par des demi-colonnes adossées renforce l'amorce du cul-de-four en portant le doubleau de l'arc triomphal. Compte tenu de l'étroitesse du transept, délimitant une croisée fortement barlongue, il resterait à savoir quel dispositif de couverture les maîtres d'œuvre de Vigeois avaient pu prévoir, à supposer qu'ils en aient prévu un.

Quoi qu'il en soit, la continuité parfaite des cordons d'imposte en double quart de rond qui relie à Souillac la naissance des berceaux du transept et celle du cul-de-four de l'abside, de même que la parenté des tailloirs en épais quart de rond qui couronnent les chapiteaux de ces ouvrages, impliquent d'attribuer à une même campagne de construction l'arcature de l'abside telle qu'elle se présente actuellement au-dessus du niveau des chapiteaux et les élévations orientales du transept (fig. 6). À en juger par les ruptures d'appareil, il convient d'attribuer également à la même phase de chantier l'amorce des élévations nord et sud du transept, du moins jusqu'à une hauteur de 3,5 m environ.

Phase 2

Les reprises d'appareil, bien visibles au nord mais plus difficiles à situer au sud compte tenu de la présence des bâtiments conventuels, permettent de situer la suture d'une seconde phase de chantier, du moins en partie basse, au milieu de la face nord du croisillon nord (fig. 4) et, avec beaucoup moins de certitude, au milieu de l'élévation homologue du croisillon sud. Cette seconde phase a consisté à achever les bras du transept et à édifier les piles d'entrée de la nef nécessaires à la mise en place de la coupole de la croisée. L'amorce des deux élévations sud et nord de la travée orientale de la nef peut également être attribuée à cette phase du chantier à laquelle il convient de rattacher aussi le support oriental de la coursière nord (fig. 7). À cette seconde campagne, il faut donc attribuer logiquement la réalisation des arcatures portant les coursières du transept, non prévue lors de la première phase, ainsi que les fenêtres, caractérisées désormais par leurs voussures chanfreinées (fenêtres ouest des croisillons nord et sud). L'abandon du décor sculpté au profit de chapiteaux lisses marque également la nouvelle campagne de construction. La reconduction sans modification de la modénature qui caractérisait la première campagne (épais quart de rond pour les tailloirs et la corniche des coursières et double quart de rond aminci pour les cordons d'imposte) laisse supposer que celle-ci fut engagée dans la continuité de la campagne précédente qui avait laissés inachevés (et béants ?) les bras du transept.

À cet instant du chantier, il ne fait plus de doute que le projet de file de coupole était arrêté. Le dédoublement et le décentrement des arcs d'entrée des bras de transept avec les arcs latéraux de la coupole de la croisée (fig. 8) a laissé penser à un changement radical dans le parti architectural de l'édifice. Selon H. Pradalier, cette anomalie rendrait compte de l'abandon, pour la croisée du transept, du plan barlong de type Vigeois au profit du plan carré imposé par la géométrie de la file de coupoles nouvellement projetée. L'idée que des croisées d'ogives, similaires à celles mises en œuvre au croisillon nord du transept de Meymac, aient d'abord été envisagées pourrait dans ce cas être défendue pour expliquer le choix primitif d'une croisée de plan rectangulaire. Les importantes réfections de parement ne permettent plus d'en juger mais les continuités d'assises, même imparfaites, que l'on observe entre les demi-colonnes d'entrée du croisillon nord et le pilier voisin fragilisent cette hypothèse. En tout état de cause, les dimensions adoptées pour les premiers piliers de la nef, par le fait qu'elles permettaient désormais aux trois travées de la nef, carrées et nécessairement contraintes par la largeur de l'entrée de l'abside, de s'arrêter exactement sur les murs de la tour-porche, laisse penser que l'idée de conserver cette tour était alors acquise. Sa démolition, qu'imposait la mise en place d'un portail à trumeau, n'était donc pas envisagée, à moins de prévoir, comme ce fut le cas à Limoges et, sans doute à Moissac, une importante réfection en sous-œuvre.

3. Cénac, commune de Cénac-et-Saint-Julien (Dordogne). Meymac (Corrèze). Layrac (Lot-et-Garonne).

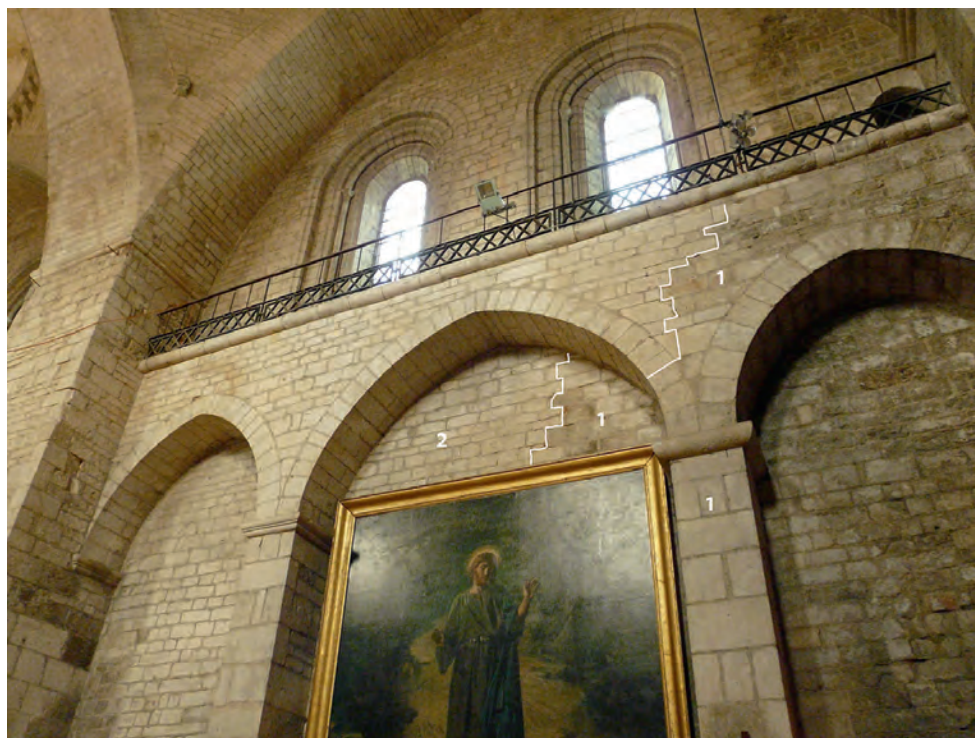


FIG. 7. PREMIÈRE TRAVÉE DE LA NEF, ÉLEVATION INTÉRIEURE NORD. PHASAGE SIMPLIFIÉ DES PARTIES BASSES.
 Noter le changement de modénature des piliers de l'arcature. *Cl. et analyse de G. Séraphin.*



FIG. 8. BRAS NORD DU TRANSEPT. Noter le décentrement de l'arc porteur de la coupole par rapport au doubleau d'entrée du bras de transept. Les impostes sont en double quart de rond sans réglet. *Cl. G. Séraphin.*

Phase 3

La troisième campagne n'est pas révélée comme les précédentes par les seuls raccords de parements mais correspond également à un changement dans la modénature. On peut lui attribuer les élévations de la travée orientale de la nef, du moins en partie basse, la mise en place des piliers intérieurs médians ainsi que l'amorce de la travée occidentale. Les moulures d'imposte couronnant les piles porteuses et les pilastres des coursiers, jusqu'à présent différenciées, sont alors uniformisées et sont désormais constituées de deux quarts de rond séparés par un réglet, les coursiers restant seules soulignées par une moulure en épais quart de rond (fig. 7). Les fenêtres limousines de l'élévation sud, seules concernées ici, se caractérisent par leur double ébrasement sous un chambranle à chanfrein mince, de tracé ovale ou très faiblement brisé (fig. 9). Au nord, la campagne est arrêtée à la hauteur d'appui des grandes fenêtres qui seront réalisées lors de la campagne suivante, indice que la construction des deux élévations nord et sud ne s'est pas opérée au même rythme. Extérieurement, le calcaire reste le matériau exclusif des parements. Il en résulte que les deux contreforts médians, au nord et au sud, doivent en être exclus. Parementés de tuf et de calcaire jaune du Sarladais, ils ne sont pas liés aux assises des élévations et résultent de reconstructions plus récentes, totales ou partielles, ce que confirment, pour l'un d'eux, la présence d'une niche trilobée et pour l'autre les photos du XIX^e siècle sur lesquelles il est absent⁴.

Intérieurement, les grands arcs porteurs de la coupole médiane sont nécessairement en place de même que le système des coursiers basses portées par trois arcs d'applique inégaux en quinte point, dispositif original qui distingue Souillac de toutes les autres nefs du même type. Dans le but, peut-être, d'agrandir les fenêtres hautes, les coursiers ont été surbaissés par rapport au niveau des impostes des grands arcs porteurs. Il en résulte que les passages intramurs traversent les piles sous les cordons d'imposte (fig. 7).

L'achèvement de la travée orientale de la nef a constitué l'étape suivante. Les nouvelles fenêtres mises en œuvre dans l'élévation nord se distinguent des précédentes par leur plus grand développement et leur modénature. Celles-ci s'inscrivent extérieurement dans un chambranle adouci par un cavet et, à l'intérieur, sous un double chambranle de même



FIG. 9. ÉLÉVATION SUD DE LA NEF, CÔTÉ CLOÎTRE. Phasage simplifié. M : maçonneries postérieures au Moyen Âge.
Cl. et analyse de G. Séraphin.

4. Cf. PRADALIER 1993, fig. 3.

profil. Les chapiteaux sans tailloir des tores limousins sont tantôt à feuilles lisses et dé central en bourgeon, tantôt ornés de crapauds-lions, semblables à ceux qui ornent la chapelle sud du chevet de Meymac.

La mise en place des coursières hautes, établies à la naissance de la coupole centrale, a constitué la dernière étape de cette campagne de travaux, impliquant probablement la réalisation simultanée (ou préalable ?) de la coupole correspondante. Au vu des cavets adoucissant le chambranle des fenêtres, il est probable que la surélévation du chevet par la mise en place de coursières hautes sur le rein des voûtes, ainsi que les corniches à modillons lisses qui couronnent ces surélévations (fig. 9) soient à attribuer à la même campagne de construction.

Phase 4

Un brusque changement de matériau dans les parements extérieurs permet d'identifier sans grande difficulté la quatrième et dernière campagne de construction. Extérieurement, les parements de calcaire cèdent la place désormais à des maçonneries appareillées d'un tuf grossier assimilable à une meulière, tandis que le calcaire reste de mise à l'intérieur. La modénature de la campagne précédente est reconduite, y compris dans le détail des fenêtres limousines, semblables en tout point à celles de la travée orientale (élévation nord). Exécutées en calcaire fin, elles tranchent extérieurement sur les panneaux de tuf dans lesquels elles s'insèrent (fig. 10), indice qu'un crépi extérieur fut peut-être envisagé dès l'origine afin d'atténuer l'effet de contraste (la face sud de la nef est encore revêtue d'un tel crépi). La grande fenêtre repercée dans la tour-clocher pour ouvrir sur la nef est du même type, à l'exception de l'ajout d'une archivolt biseautée, similaire à celle de l'oculus du bras nord de transept. Son homologue, repercée dans la face occidentale de la tour-porche primitive, est attribuable elle aussi à cette quatrième grande phase constructive de l'abbatiale.

Intérieurement, l'élévation occidentale de la nef, adossée à la tour-clocher du XI^e siècle à l'arrière-plan du grand arc de la coupole (fig. 1), reproduit les dispositions des élévations latérales : une coursière y est portée par une arcature tripartite dans laquelle ont été insérés les éléments sculptés que l'on suppose, avec vraisemblance, avoir été destinés à un portail monumental. L'arc d'applique central, encadrant l'entrée de la nef se distingue des autres par son ornementation plus soignée : une archivolt de billettes reposant sur des têtes sculptées similaires à celles qui marquent la naissance des



FIG. 10. ÉLÉVATION NORD DE LA NEF, PREMIÈRE TRAVÉE (OUEST). Phasage simplifié des maçonneries.
Cl. et analyse de G. Séraphin.

deux coupoles occidentales. Celles-ci, caractérisées par leurs coursières en encorbellement, furent logiquement réalisées lors de la même campagne.

Fait notable, les parements intérieurs de calcaire, au droit de la tour, cèdent la place à la maçonnerie de tuf jusqu'à présent utilisée exclusivement pour les parements extérieurs (fig. 1). L'irrégularité du raccord et l'effacement des chaînes d'angle de la tour-porche primitive laissent supposer qu'à l'occasion de la même campagne de travaux, l'ensemble de l'élévation orientale de la tour (côté nef) fut reconstruite après démontage, à moins qu'on se soit contenté de la reparementer ou de la chemiser : l'importance des réfections du XVII^e siècle et des restaurations modernes, en perturbant la stratification des parements intérieurs de la tour (rez-de-chaussée), ne permet plus d'en juger.

Parmi les éléments sculptés présents au revers de la tour, l'identification d'un grand trumeau, homologue de ceux de Beaulieu et de Moissac est incontestable. Elle permet de déduire que le portail prévu aurait nécessité un développement minimal de 9 à 12 m, excédant largement les 6,30 m offerts par l'espace intérieur de la tour-porche et, *a fortiori*, les 4 m laissés libres par l'arcade centrale de la coursière occidentale. Il paraît donc évident qu'à moins de détruire la tour-porche primitive, une importante reprise en sous-œuvre aurait été nécessaire pour installer un portail d'une telle ampleur. Un fait est à noter : le principe même de retourner l'arcature de la coursière sur l'élévation occidentale, en restreignant l'espace disponible entre les piliers, rendait impossible la mise en place d'un grand portail de l'ampleur de ceux de Moissac et de Beaulieu.

Il semble donc logique d'associer le grand panneau de tuf qui interrompt les assises de calcaire au revers de la tour, de même que l'ensemble de l'arcature de la coursière occidentale à l'abandon du grand portail projeté et de conclure que ce renoncement eut lieu en cours d'exécution. En clair, c'est bien au moment de l'achèvement de la nef que le projet de grand portail fut conçu avant d'être aussitôt abandonné. La nette discordance observée entre l'imposte de la pile nord-ouest de la première travée et l'une des portes de communication entre la coursière et l'étage de la tour tend à confirmer cette analyse, de même que la dissymétrie de l'arcature intérieure ouest, justifiée par la différence de largeur des deux trumeaux sculptés remployés⁵. Il reste que l'écart chronologique qui sépare l'exécution des deux phases extrêmes du chantier est susceptible d'être resserré compte tenu de deux observations. La première concerne les annelures ondulées qui caractérisent la queue d'un monstre représenté sur un chapiteau de l'abside et que l'on retrouve traité d'une façon similaire sur les socles des deux figures de saints qui encadrent le panneau du miracle de Théophile. La seconde observation concerne les corbeaux situés au revers de l'arc triomphal resculptés après coup et sur l'œuvre (donc sur échafaudage) par des sculpteurs que l'on peut soupçonner être ceux du revers de la façade ouest. Il n'est donc pas impossible que les deux groupes de sculpteurs se soient croisés sur le chantier.

Le chevet et son décor sculpté (cf. fig. 5 et 6)

L'ensemble sculpté du chevet et du transept comporte 22 chapiteaux et trois modillons. Quatre des chapiteaux sont lisses. Parmi eux, ceux des élévations ouest des bras de transept doivent être attribués à une campagne de construction postérieure à la réalisation du chevet. Il convient par ailleurs d'éliminer les chapiteaux attribuables aux réfections du XVII^e siècle. C'est le cas de l'un au moins des chapiteaux lisses et, probablement, du chapiteau n° 17 qui est manifestement une réplique des chapiteaux 16 et 22⁶. Pour la description et l'iconographie des chapiteaux authentiquement médiévaux ou supposés tels, on se reportera à l'article d'H. Pradalier (1993, p. 500-503). Dans son analyse, l'auteur fait valoir la proximité immédiate qui, selon lui, rattache les chapiteaux de Souillac à ceux du chevet et du portail nord de la cathédrale de Cahors et à ceux du grand portail de Moissac. Le thème des personnages nus plongeant la main dans la gueule des lions, les personnages pris dans des rinceaux, les basilics affrontés sont des thèmes que l'on retrouve effectivement dans les deux édifices cités en référence où ils sont traités cependant dans un style assez différent. Considérant le « style appauvri du sculpteur de Souillac » H. Pradalier (1993, p. 504) en tire l'hypothèse que ses productions résulteraient d'une réinterprétation de l'œuvre des sculpteurs de Moissac et de Cahors. Cette considération l'amène à situer au plus tôt dans

5. Les deux piliers qui supportent l'arcature de la coursière semblent plaqués contre le parement dans lequel s'insère le portail. L'inégalité de leur largeur montre qu'ils ont été mis en place pour supporter les reliefs sculptés.

6. Deux des chapiteaux de Souillac ont été reproduits, presque à l'identique, dans le chevet de Saint-Georges d'Oléron, reconstruit après les destructions du XVI^e siècle, sans que l'on sache si les modèles furent pris à Souillac ou s'ils préexistaient dans l'église saintongeaise elle-même dont les parties romanes seraient dans ce cas directement apparentées à l'abbatiale de Souillac. Pour la numérotation des chapiteaux, cf. fig. 5.



FIG. 11. CHAPITEAUX DU GROUPE 1. De gauche à droite : Souillac, bras nord de transept (n° 4) ; Brive, entrée du collatéral nord ; Malemort, abside polygonale du chevet. *Cl. G. Séraphin.*

les années 1150 l'ensemble sculpté de l'abside de Souillac tout en estimant dans les mêmes pages qu'ils pourraient être contemporains des grands reliefs du portail occidental, exécutés dès les années 1140.

En fait, les rapprochements les plus précis, davantage que ceux qui orientent l'attention vers le sud du Quercy, sont ceux qui apparentent les chapiteaux de Souillac à un ensemble sculpté du Limousin méridional, bien décrit par É. Proust (2004). Les églises concernées, Saint-Martin de Brive, Saint-Xantin de Malemort et Saint-Jean-Baptiste de Saillac, sont toutes situées dans l'ancien pays de Turenne à moins de 35 km de distance de Souillac. Sept chapiteaux de Souillac, qu'il est possible de répartir en quatre groupes, se prêtent plus particulièrement aux comparaisons.

Le premier chapiteau (n° 4), à la naissance de la voûte du bras nord de transept représente deux griffons affrontés disposés de part et d'autre d'une tige végétale dont ils picorent l'extrémité (fig. 11). Ce thème n'est pas particulièrement original et se retrouve dans un certain nombre d'édifices attribués au second quart du XII^e siècle. On le remarque entre autres au portail de Saint-Germain des Prés (Paris), à la cathédrale de Sens (arcature du bas-côté nord). Il est également présent à Saint-Étienne de Périgueux, sur l'enfeu de l'évêque Jean d'Assida, réalisé en 1169. La similitude est beaucoup plus précise en revanche entre le chapiteau de Souillac et un chapiteau presque identique situé à l'entrée du collatéral nord de Saint-Martin de Brive (fig. 11). Les moindres détails y sont traités de façon semblable : le corps des oiseaux, piqué et cloisonné par des scarifications ondulées, l'implantation des pattes sur l'astragale, les yeux accentués par une cupule, le bec, la huppe, le duvet de la base des ailes inscrit dans un cercle ourlé, les tiges végétales crossetées... L'ensemble de ces similitudes, s'il ne permet pas d'attribuer avec certitude les deux œuvres à une même main, rend compte cependant de la très forte proximité qui les réunit. Un traitement très similaire permet d'associer à ces deux chapiteaux un troisième, situé au chevet de Malemort et représentant un amphibien (fig. 11), ainsi qu'un quatrième, représentant le taureau et l'aigle, situé dans l'avant-chœur de Saillac.

Le second groupe remarquable de l'abside de Souillac (fig. 12) comprend deux chapiteaux situés à l'entrée des deux absidioles sud (chapiteaux 15 et 19). On remarque d'emblée que ces deux chapiteaux sont les seuls à présenter des volutes d'angle d'inspiration corinthienne, en reproduisant un modèle antique assez répandu pour qu'on en trouve une interprétation également à San Pere de Rodas. Dans les deux cas, à partir d'un chapiteau à feuilles lisses, on a recisé des folioles ramifiées en dentelle dont on n'a pas achevé l'exécution. Un troisième chapiteau (n° 16) reprend le même thème mais son exécution très grossière laisse supposer qu'il s'agit d'une copie médiocre, peut-être du XVII^e siècle. Ce groupe de chapiteaux, comme le précédent, renvoie à Brive et Malemort. Sur le chapiteau de Brive (n° 26 chez É. Proust), le traitement identique des ramifications désigne sans grand risque d'erreur le même sculpteur ou le même atelier que celui de Souillac. Le chapiteau de la nef de Malemort (É. Proust n° 9) présente une composition identique mais son exécution est plus libre, moins rigide, ce qui laisse supposer qu'il a pu constituer le modèle des deux autres⁷. Le même motif se retrouve encore, traité d'une façon similaire, au portail de Lagraulière où les tiges des feuilles sont agrémentées de galons perlés ainsi qu'à Ydes. Dans les deux cas, il s'agit de réalisations de qualité moindre et il semble que l'on soit en présence

7. Selon les observations de Jean-Marie de Sauverzac, qui doit être remercié ici pour avoir enrichi cette étude de ses compétences en matière de sculpture et de taille de pierre au service de la restauration des monuments historiques.



FIG. 12. CHAPITEAUX DU GROUPE 2. De gauche à droite : Souillac, absidiole sud (n° 16, inachevé) ; Brive, bras de transept nord ; Malemort, entrée de l'abside. Cl. G. Séraphin.

de réinterprétations de la série précédente. Toutefois, l'utilisation du granit et la dimension plus réduite des œuvres limite considérablement, ici, la portée des comparaisons.

Le troisième ensemble (fig. 13) comprend, à Souillac, les chapiteaux n° 3, 11 et 12, situés à l'entrée de la chapelle du bras nord et à l'entrée de la chapelle d'axe. Comme dans la série précédente, l'un au moins des trois chapiteaux semble bien être resté inachevé. Les trois déclinent un thème analogue : de larges palmes symétriques, aux limbes très découpés (évoquant une feuille de philodendron), naissent d'une tige courbe partant de l'astragale et retombent des angles supérieurs en enveloppant la corbeille. Dans ce cas comme dans le premier, il s'agit d'un thème assez couramment traité dans la première architecture gothique. On en trouve des variantes, entre autres, dans les registres supérieurs de la façade d'Angoulême, à la façade du Coëffort du Mans, à Obazine, aux fenêtres de l'élévation nord de Tulle et, dans une version perlée assez proche de celle des chapiteaux de Souillac, à la tour nord de la façade de Chartres. À Malemort, la forme adoptée à Souillac a été reproduite sur l'un des chapiteaux des fenêtres du chevet avec un traitement assez proche de celui du chapiteau corinthien évoqué dans la série précédente. On retrouve également le même thème à Ydes (vers 1180 ?). En fait, il semble que la palme retombante des sculpteurs de Souillac soit une reprise d'un thème largement diffusé en Limousin et dont on trouve des versions à Saint-Robert et Bussière-Badil, (PROUST 2004, fig. 106, 107, 186, 193), au Dorat (*ibid.*, fig. 185, 202), à Aureil (*ibid.*, fig. 189), à Lubersac (*ibid.*, fig. 108) et surtout à Chameyrat⁸ où les palmes associées à des oiseaux affrontés sont assez proches par leur style de celles de Souillac (*ibid.*, fig. 80).



FIG. 13. CHAPITEAUX DU GROUPE 3. De gauche à droite : Chartres, tour nord de la cathédrale ; Souillac, entrée de l'absidiole majeure (n° 12) ; Ydes, portail occidental. Cl. G. Séraphin.

8. É. Proust date les parties romanes de cette église des années 1100-1120, ce qui paraît très précoce pour une abside polygonale parementée de grand appareil.

Le traitement de la rangée de perles rondes qui décore les nervures de l'une des palmes tombantes de Souillac offre un indice supplémentaire. Elle est traitée exactement de la même façon que sur l'un des chapiteaux de Brive où les palmes à tiges perlées, ici remontantes, s'inscrivent sous deux larges feuilles lisses surmontées elles-mêmes de volutes corinthiennes. Dans les deux cas, les tiges perlées s'élargissent de la naissance vers le milieu de la feuille, contrairement au chapiteau à palmes perlées du porche de Beaulieu, très proche de celui de Brive, mais où les tiges perlées sont uniformes.

Au total, les parentés relevées entre les chapiteaux de l'abside de Souillac et ceux du chevet de Malemort, du transept (bras nord) de Brive et de l'avant-chœur de Saillac sont assez évidentes et précises pour désigner l'œuvre d'un même groupe de sculpteurs dont on ne retrouve la trace dans aucune autre église du Limousin, pas plus qu'à Cahors et Moissac. La mise en place similaire des masses sculptées par rapport au volume de la corbeille, la piqure des pelages, le volume et le bourrelet des articulations des épaules, le rythme des stries des queues, la profondeur des refouillements, la réserve de matière pour façonner les pattes sur l'astragale, paraissent même désigner l'intervention d'un même sculpteur pour un chapiteau de Malemort et un chapiteau de Saillac ainsi que pour le chapiteau aux basilicoqs de Brive et celui représentant Daniel et les lions à Souillac. À côté de ce sculpteur, il est probable que d'autres sculpteurs de moindre qualité soient intervenus et aient pu fournir des appoints. Tous semblent avoir échangé entre eux les thèmes traités, en même temps que certaines recettes techniques⁹. Si l'on suit É. Proust (2004, p. 174 -182), ce groupe de sculpteurs dont le style « annoncerait l'art gothique » aurait pu œuvrer dans la période 1140-1170. Dans cette fourchette chronologique, Lagraulière se situerait « au début d'un cheminement qui se serait terminé au chevet de Souillac ». Cette estimation repose à la fois sur celle proposée par H. Pradalier pour Souillac (« dans les années 1150 au plus tôt »), ainsi que sur les fourchettes chronologiques avancées à partir des mêmes références pour le porche de Lagraulière (1140-1170 selon A. Virole) et pour l'église d'Ydes (« le troisième quart du XII^e siècle » selon P. Quarré)¹⁰. Fait notable, à Malemort, de même qu'à Brive, les ouvrages attribués au groupe de sculpteurs de l'abside de Souillac précèdent immédiatement la réalisation des parties gothiques que C. Andrault Schmitt (1997) place aux débuts du XIII^e siècle. La présence d'un personnage féminin guimpé d'un touret dans la nef de Malemort inciterait même à lui accorder une datation un peu plus basse, en l'occurrence plus proche du second quart ou du milieu du XIII^e siècle.

Le chevet et le transept : parti architectural et modénature

Les chapelles rayonnantes et les deux chapelles orientées appartiennent en grande partie aux reconstructions du XIX^e siècle. Une lithographie de la première moitié du XIX^e siècle montre cependant que la chapelle d'axe et la chapelle du bras nord du transept, encore debout à cette époque, n'ont donc pas fait l'objet d'une reconstruction totale (fig. 3). Ces deux chapelles sont de plan polygonal. Elles sont animées extérieurement par de grandes arcades d'applique de tracé ovalaire, reposant sur des colonnes adossées aux angles par l'intermédiaire de chapiteaux dièdres à épais tailloir en quart de rond. Ce parti s'inscrit donc dans une série limousine assez bien cernée à laquelle appartiennent, entre autres, les églises de Malemort, Meymac, Cornil, Rosiers-d'Égletons, Nespouls, Lubersac, Saint-Jean-de-Côle, Saint-Amand-de-Coly et Vigeois, cette dernière passant pour être la plus ancienne du groupe avec Saint-Jean-de-Côle. Pour ce qui est de Souillac, l'emploi du tracé ovale pour l'arcature et les chapiteaux lisses resserrent le faisceau des comparaisons sur Nespouls et sur Saint-Amand-de-Coly (fig. 14) dont une partie du chevet est lui-même emprunté à Obazine (SÉRAPHIN 2010).

Le resserrement de l'ouverture des bras de transept par rapport aux arcs latéraux de la croisée resterait à expliquer. Soit que l'on ait été contraint par l'implantation de fondations ou de celle de bâtiments claustraux préexistants, soit que la décision ait été justifiée par le choix de couvrir le transept par un berceau brisé plutôt que par des coupoles comme à Solignac et à Saint-Léonard-de-Noblat.

À l'intérieur, les deux grands arcs d'applique qui animent les élévations nord et sud du transept sont très faiblement brisés et retombent sur des tailloirs en épais quart de rond (fig. 15). Leur fonction est de porter une coursière dont le rôle est de relier les parties hautes de l'abside et celles de la nef. Ce parti a été utilisé dans un certain nombre d'églises romanes et gothiques, ne serait-ce qu'à Conques, où il a offert une solution de rechange après l'abandon des tribunes aux extrémités du transept, ou encore à Saint-Maurice d'Angers. Dans le principe comme dans le détail de l'exécution, c'est avec le transept de Saint-Amand-de-Coly que celui de Souillac offre les similitudes les plus précises. On y retrouve les

9. Cf. note 7.

10. VIROLE 1992 ; QUARRÉ 1939, p. 150.



FIG. 14. CHEVETS À ARCATURE D'APPLIQUE ET CHAPITEAUX LISSES À TAILLOIR EN ÉPAIS QUART DE ROND.
À gauche, Souillac, absidiole du bras nord de transept. À droite : Saint-Amand-de-Coly, absidiole sud. *Cl. G. Séraphin.*

mêmes arcs d'applique à faible brisure, reposant sur les mêmes pilastres lisses couronnés par les mêmes impostes en épais quart de rond mais aussi les mêmes chapiteaux lisses à tailloir en double quart de rond (fig. 15). Selon toute vraisemblance, les deux ouvrages sont donc contemporains. Ce principe fut repris, ultérieurement mais sans grande modification, à Saint-Yrieix et aux deux bras du transept de Saint-Sauveur de Figeac, adapté dans ce dernier cas à une situation voisine de celle déjà rencontrée à Conques. Il apparaît également dans la nef de Temniac (commune de Sarlat), associé à un chevet polygonal animé par une arcature extérieure similaire à celles de Souillac et de Saint-Amand-de-Coly.

Dans la plupart de ces exemples, on observe que l'ordonnance des arcatures, pour s'affranchir des contraintes liées aux percements des parties basses, a eu recours aux supports en encorbellement. On le constate au bras sud du transept de Souillac, de même qu'à Saint-Amand-de-Coly, Temniac, Figeac et Saint-Yrieix. Une référence commune, associant Souillac, Obazine et à Saint-Amand de Coly, réside par ailleurs dans l'abandon du décor sculpté, réservé aux parties orientales du chevet au profit des chapiteaux lisses qui caractérisent la partie occidentale de la croisée du transept.

La modénature introduite dans les deux premières phases du chantier offre prise également à l'établissement de parentés formelles. Le fait le plus notable, à Souillac, est l'association intime de deux types de moulures : l'une, en épais quart de rond, profile les impostes des coursiers en même temps que les tailloirs des chapiteaux de l'abside ; l'autre, beaucoup plus affinée, en double quart de rond, se déroule en continu dans les parties hautes, à la naissance des voûtes et au tailloir des chapiteaux du niveau supérieur (fig. 16). Considérée isolément, la présence de l'une ou l'autre de ces deux moulures ne constitue pas un indicateur très précis, hormis le fait que leurs attaches limousines paraissent évidentes. Les impostes ou tailloirs en quart de rond épais, explicables sans doute par les contraintes du matériau (granit), se rencontrent à Saint-Junien, à Ydes, à Malemort, Saillac, Sainte-Fortunade, Lubersac, Tulle... Les impostes affinées en double tore, moins répandues, se rencontrent entre autres dans l'église basse de Rocamadour (fig. 17) mais aussi à Saint-Amand-de-Coly et à Obazine, dans les parties basses du chevet. L'association intime des deux moulures semble en revanche beaucoup plus significative. Elle caractérise notamment la nef à file de coupes de la cathédrale de Cahors (fig. 16) où, exactement comme à Souillac, le double tore couronne les piliers porteurs des voûtes tandis que l'épais quart de rond couronne les coursiers dans une conjugaison que l'on reconduit à Castelsarrasin au milieu du XIII^e siècle. De même, dans la nef du Dorat, l'épais quart de rond marque la naissance du berceau tandis que le double tore marque celle des doubleaux. On peut mentionner également l'église du Chalard (Haute-Vienne), qui présente une association analogue, ainsi que Bénévent, édifiée après 1150 selon Jean Maury (1990), voire un peu plus tardive (SPARHUBERT 2019), et la chapelle orientée du croisillon nord de Meymac, postérieure à 1152 selon C. Andrault-Schmitt (2007).



FIG. 15. TRANSEPT À COURSIÈRES SUR ARCATURE D'APPLIQUE. À gauche : Souillac, bras nord. À droite : Saint-Amand-de-Colly, bras nord.
Cl. G. Séraphin.

Au total, les liens de parenté révélés par la comparaison croisée des formes dessinent un ensemble monumental assez cohérent, tant du point de vue de la modénature que du point de vue géographique et chronologique. Pour resserrer le champ des comparaisons aux similitudes les plus précises, trois édifices aptes à constituer des jalons chronologiques significatifs sur ce point se détachent de l'ensemble, à savoir Obazine, Saint-Amand-de-Colly et Cahors. Le plus efficient de ces jalons réside dans le transept de Saint-Amand-de-Colly et ses chapelles orientées. Ces ouvrages sont en effet probablement contemporains du chevet d'Obazine, lui-même attribuable à l'intervalle 1156-1179, dates correspondant à une pose de première pierre et aux premières dédicaces d'autels (CANTIÉ, SPARHUBERT 2007, p. 255, SÉRAPHIN 2010). La chronologie de la nef à file de coupes de Cahors est plus discutable. Cette nef a été récemment séparée chronologiquement du chevet de 1119 (SCELLÈS, SÉRAPHIN 2002), si bien que sa réalisation, contemporaine de celle de son portail nord, serait donc à recentrer vers le milieu du XII^e siècle (DURLIAT 1979). Elle pourrait même être plus tardive si l'on prend en compte les liens qui la rattachent à la nef de Moissac, consacrée en 1180. À ces trois édifices, il conviendrait d'ajouter l'église de Nespouls pour laquelle, en revanche, on ne dispose d'aucune information. L'ensemble de ces données incite à situer la deuxième phase de Souillac (transept et amorce de la nef) dans l'intervalle 1160-1180.

La nef : modénature

Par le fait qu'elle rend compte d'une évolution exactement parallèle à celle que l'on observe tant à Obazine qu'à Saint-Amand-de-Colly, ainsi qu'à Rocamadour et à Tulle, la modification des profils de moulure qui caractérise la troisième et la quatrième campagne de construction (fig. 16) se révèle particulièrement éclairante. À Obazine, c'est dans les parties hautes du transept et la chapelle d'axe que les cordons à tores superposés des arcs d'entrée cèdent la place à deux quarts de ronds séparés par un réglet. À Saint-Amand-de-Colly, on voit la même moulure en double quart de rond et réglet s'imposer dans les chapelles orientées et dans le chevet quadrangulaire tout en se maintenant dans les parties hautes du

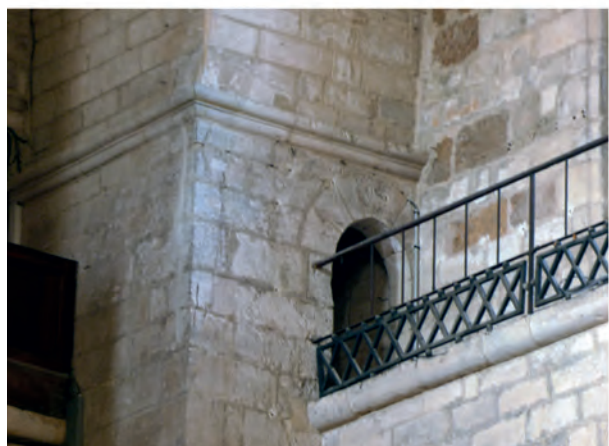
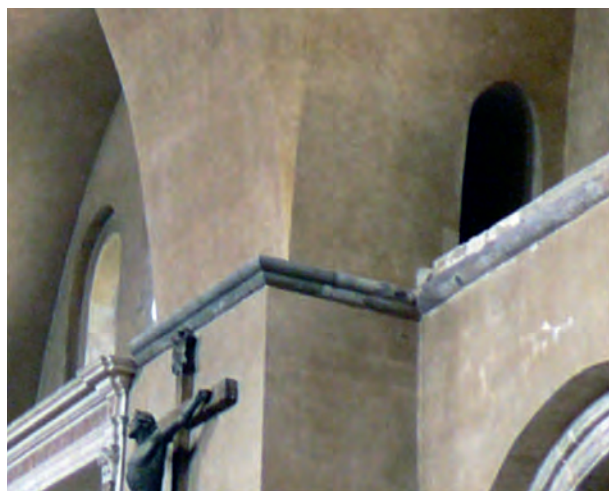


FIG. 16. MODÉNATURE DES COURSIÈRES ET DES IMPOSTES DE PENDENTIFS.
Épais quart de rond associé à un double quart de rond sans réglet : Cahors, cathédrale Saint-Étienne (en haut) et Souillac élévation nord, pilier est (au centre). Épais quart de rond associé à un double quart de rond avec réglet : Souillac, élévation nord, pilier ouest (en bas).
Cl. G. Séraphin.

transept et de la nef ainsi que dans le massif occidental. À Rocamadour, cette moulure bien caractérisée est absente de l'église basse, mais est présente dans les supports des voûtes en palmier de l'église haute, nécessairement plus récente (fig. 18). À Tulle, c'est aux tailloirs de la croisée d'ogives du porche qu'elle se substitue au double quart de rond simple qui règne dans la nef. On retrouve encore la même moulure à Beaulieu, au revers du portail sud, ainsi qu'à Meymac, où les cordons en double quart de rond à réglet sont associés dans le croisillon nord à une croisée d'ogives similaire à celle des tours-porches de Solignac et de Tulle et y remplacent le double quart de rond simple encore présent dans la chapelle orientée correspondante. On peut mentionner également Herment¹¹, édifiée semble-t-il entre 1157 et 1232 (CRAPLET 1961). Fait notable, le double quart de rond à réglet est totalement absent des églises susceptibles d'être associées à l'ensemble sculpté de l'abside de Souillac. Ce profil ne s'observe en effet ni à Saint-Étienne de Cahors, ni à Brive, ni à Malemort ou Saillac, ni à Vigéois ou Solignac.

L'évolution formelle des fenêtres offre également prise aux comparaisons. À l'extérieur, celles de l'élévation nord de la nef, toutes semblables (mais lourdement restaurées), sont en plein cintre, à double ébrasement et inscrivent une mouluration limousine dans une voussure externe adoucie par une gorge. L'élévation extérieure sud montre au contraire une évolution entre les fenêtres de la travée orientale, faiblement brisées et chanfreinées, et celles de la travée occidentale, soulignées par une gorge et du même modèle que les fenêtres de l'élévation nord, modèle qui est également celui de la grande fenêtre percée dans l'élévation ouest de la tour-porche, elle aussi très restaurée, mais connue par une photo de 1951 (CANY, LABROUSSE 1951). Apparenté à l'oculus du chevet quadrangulaire de Saint-Amand-de-Coly par ses profils, ce modèle de fenêtre, qui caractérise à Souillac l'essentiel de la nef à file de coupes, se retrouve, traité de façon identique, dans la partie supérieure de la fenêtre d'axe d'Obazine. L'église haute de Rocamadour (Saint-Sauveur) présente également des fenêtres semblables dans son élévation orientale, ces dernières refaites par l'abbé Chevalt au XIX^e siècle, mais conformément aux dispositions anciennes si l'on en juge par les nombreux remplois des pierres d'origine (fig. 18). Dans les quatre édifices, il n'est pas neutre de constater que les travées dans lesquelles ces fenêtres s'inscrivent sont toutes associées à des cordons d'imposte en double quart de rond à réglet.

11. Herment (Puy-de-Dôme).

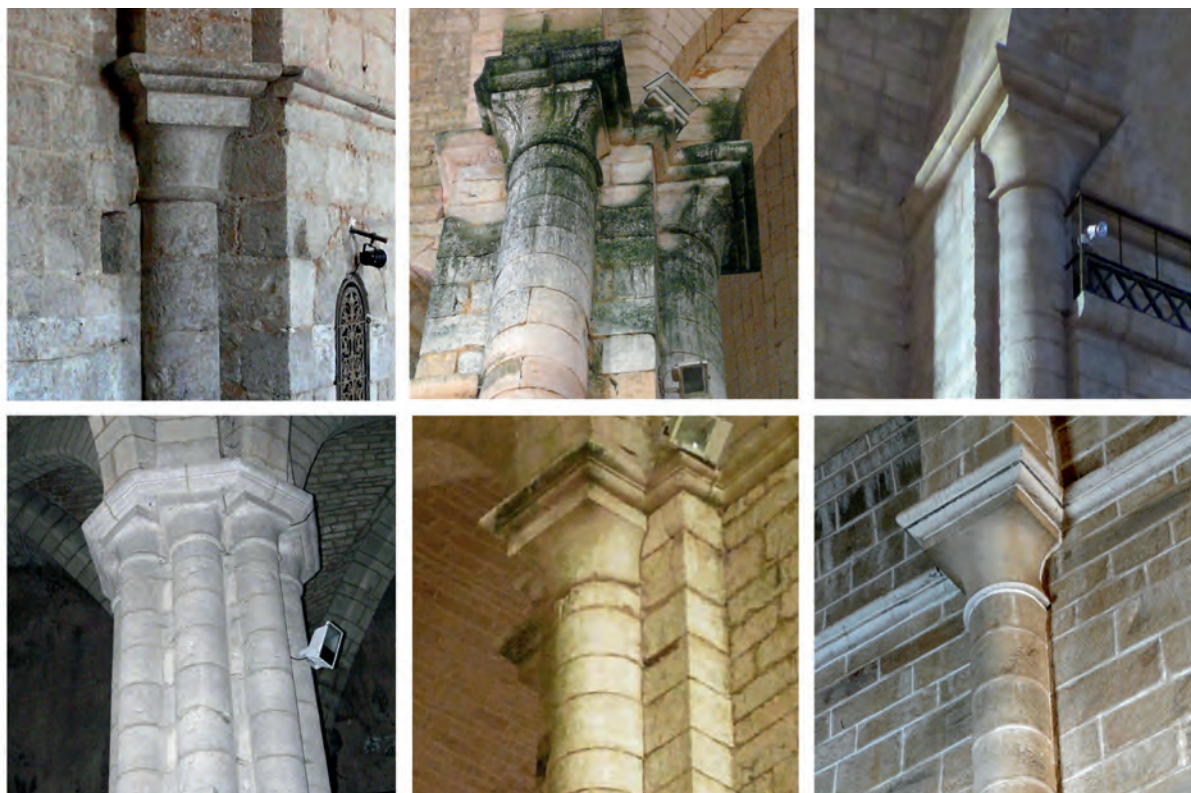


FIG. 17. ÉVOLUTION DE LA MODÉNATURE DES CHAPITEAUX LISSES. En haut, tailloirs en double quart de rond sans réglet : de gauche à droite, Rocamadour, église Saint-Amador ; Saint-Amand-de-Coly (bras nord du transept) ; Souillac (entrée du bras nord de transept). En bas, tailloirs en double quart de rond à réglet : de gauche à droite, Rocamadour, église Saint-Sauveur ; Saint-Amand-de-Coly (bras sud du transept) ; Obazine, bras nord du transept. *Cl. G. Séraphin.*



FIG. 18. FENÊTRE À DOUBLE ÉBRASEMENT ET ARCATURE LIMOUSINE À CHAPITEAUX LISSES, dégagée par la gorge de l'archivolte. À gauche : Souillac, élévation nord, deuxième travée. À droite : Rocamadour, église Saint-Sauveur, élévation est. *Cl. G. Séraphin.*

Parmi ces édifices, l'église haute de Rocamadour est celle qui offre incontestablement le jalon chronologique le plus précis. On sait en effet que l'église basse de Rocamadour, où le double quart de rond sans réglet est seul présent, fut édifée après 1172, date à laquelle le culte de saint Amador n'était pas encore attesté (son corps momifié ne fut découvert qu'en 1166), et probablement après 1183, date à laquelle le culte d'Amador était encore attaché à la chapelle Notre-Dame (ROCACHER 1979, p. 120, SÉRAPHIN 2010, p. 102). Ces dates sont de peu postérieures à celles du chevet d'Obazine qui présente une modénature similaire. L'église haute Saint-Sauveur, nécessairement postérieure à Saint-Amador qu'elle surmonte, aurait été édifée vers 1193, date de la première mention du monastère, et avant 1223 date de la première mention d'un logis abbatial récemment construit (« *sala nova* ») et logiquement plus récent que l'église elle-même (ROCACHER 1979, p. 123). Or dans cette église le double quart de rond à réglet, encore absents des supports périphériques, n'apparaît que dans les piliers à faisceaux de colonnes appartenant à la dernière campagne de construction. À Obazine, autre édifice bien daté, on sait que la première pierre fut posée en 1156, que l'édifice était en chantier en 1170, que les chapelles des bras du transept ne furent consacrées qu'entre 1176 et 1179 et que la salle capitulaire était achevée en 1179/1180. La nef aurait été entreprise à la suite (BARRIÈRE 1977, p. 75-76 ; CANTIÉ, SPARHUBERT 2007, p. 254-255). L'apparition dans cette église de la modénature de type Souillac (3^e phase) serait donc à placer autour de 1180, époque à laquelle on peut supposer que fut achevée la chapelle d'axe et entreprise la nef. La datation des autres édifices de référence est moins précise. À Meymac, l'apparition des tailloirs en doubles quarts de rond à réglet, dans le croisillon nord, s'intercale entre le chevet, postérieur à 1152 (terminus post-quem fourni par une monnaie), et la nef déjà gothique et attribuée par C. Andrault-Schmitt (2007) aux années 1220 sur des critères stylistiques. À Tulle, le passage d'une moulure à l'autre ne s'est pas opéré pas avant le début du XIII^e siècle (ANDRAULT-SCHMITT 1997, p. 385-387). Cette évolution pourrait être même un peu plus récente si l'on retient les similitudes évidentes qui rapprochent la nef (antérieure au clocher-porche), du croisillon nord de Figeac, attribué lui-même au premier quart du XIII^e siècle (PÊCHEUR, PRADALIER 1993, p. 281-284). À Saint-Amand-de-Colly enfin, dont le chevet est très probablement postérieur à Saint-Sauveur de Rocamadour, l'ouvrage s'inscrit dans la série des chevets plats à voûtements d'ogives et à triplets de l'Aquitaine méridionale, attribués par Jacques Gardelles (1992b) aux environs de 1200.

De ces parentés établies sur un faisceau d'étroites similitudes formelles, il ressort que la nef de Souillac, dont la construction correspond à la troisième et à la quatrième phase d'avancement de la construction de l'édifice, doit logiquement être attribuée au dernier quart du XII^e siècle, voire aux débuts du siècle suivant. Ces estimations confortent sur ce point celles d'H. Pradalié qui en situait l'achèvement « fort tard dans le XII^e siècle et sans doute autour des années 1200 ».

Les coupoles

Compte tenu de la marche générale du chantier, mené d'est en ouest, la logique exige que la coupole orientale, posée sur la croisée de transept, ait précédé les deux autres. Elle en diffère effectivement par la technique de mise en œuvre. Toutefois, le soupçon qu'elle ait été largement restaurée au XVII^e siècle incite à la circonspection. Si l'on en juge par son assise quadrangulaire aux angles arrondis et ses pendentifs maladroitement gauchis qui la rattachent très clairement au groupe des coupoles médiévales « en berceau bombé » décrit par René Chappuis (1962, p. 37 et 1972, p. 47-51), il faudrait supposer que la reconstruction moderne ne fut en fait qu'une réparation. Les deux autres coupoles, semblables entre elles, présentent un tracé et des pendentifs sphériques mieux maîtrisés. Elles diffèrent par ailleurs de la coupole orientale par le fait que l'imposte en double quart de rond à réglet y est remplacée par des coursiers en encorbellement (fig. 19) rappelant dans les moindres détails celle du chevet de Saint-Amand-de-Colly et celle de la nef de Tulle. Entre ces coupoles et la précédente, une incertitude subsiste toutefois dans le fait que l'arc porteur qui leur est commun présente sur une face les défauts de l'une et sur l'autre face les qualités des deux suivantes.

Sur cette question, un indice réside dans le fait que les pendentifs de la coupole orientale sont très imparfaitement extradossés, ce qui n'est pas le cas des pendentifs de la coupole centrale qui repose pourtant sur le même arc porteur. La mise en place du grand arc transversal, contemporaine des pendentifs de la coupole orientale, aurait donc précédé nettement la réalisation des pendentifs de la coupole centrale. Quant à la coupole orientale elle-même, le profil en double quart de rond à réglet de son cordon d'imposte implique de l'attribuer à la troisième ou à la quatrième phase du chantier ou à une restauration ultérieure, ce qui suppose qu'elle puisse être sensiblement plus récente que ses propres pendentifs.

Une autre donnée à prendre en compte réside dans les petites têtes sculptées, que les appareilleurs ont placées (scellées ou accrochées ?) à la naissance des pendentifs de la coupole la plus occidentale et des deux pendentifs occidentaux de



FIG. 19. SOUILLAC, les trois coupoles de la nef, vues depuis le chevet.
Cl. G. Séraphin.



FIG. 20. SAINTE-MARIE DE SOUILLAC. Têtes sculptées caractérisées par leurs yeux écarquillés percés au trépan et dégagés par une large arcade sourcilière. À gauche, naissance de pendentif de la première coupole (ouest). À droite, arcature de l'élévation occidentale de la nef.
Cl. G. Séraphin.

la coupole centrale (fig. 20). On observe en effet que ces motifs sont absents de la coupole orientale et des pendentifs orientaux de la coupole centrale. Ces têtes sculptées aux regards écarquillés sont très semblables en effet à celles placées à la retombée de l'archivolte qui souligne le grand arc d'applique encadrant le relief du songe de Théophile : un rapprochement qui ne laisse guère de doute sur le fait que le raccordement de la nef avec la tour-porche, la mise en place des reliefs sculptés du portail et la réalisation des pendentifs des deux coupoles occidentales furent le fait d'un même chantier. Par ailleurs, la façon particulière de traiter le cou souligné par les côtes anatomiques évoquant celles des crochets gothiques apparentent ces bustes à l'atlante qui soutient l'une des coursiers de l'église de Temniac ainsi qu'à l'un des modillons de Saint-Amand-de-Coly et, plus largement, aux « protomés » du premier gothique aquitain mis en évidence par J. Gardelles (1992a, p. 20) à La Réole, Blasimon, ou Pujols-sur-Dordogne. Par leur position à la retombée d'une archivolte ou d'un pendentif, mais également par le style expressif de leur traitement, ils suggèrent également un rapprochement avec leurs homologues du grand triplet du chevet de Saint-Amand-de-Coly et du chevet de Brantôme (premier quart XIII^e siècle selon C. Andrault-Schmitt 1999).

La réalisation des deux calottes occidentales semble donc avoir suivi immédiatement celle des pendentifs. Les coursiers qui leur servent d'imposte sont proches en effet de celles du chevet de Saint-Amand-de-Coly, mais également de celles du clocher-porche fortifié de la même église, daté des premières décennies du XIII^e siècle par F. Salet (1982). On pourrait invoquer également les coursiers des parties orientales de Saint-Martin de Tulle, liées à une croisée d'ogives « primitive », du même type que celle de Saint-Amand-de-Coly.

Les reliefs sculptés de la façade occidentale

Il ressort de l'analyse qui précède que la nef à file de coupoles de Souillac doit être attribuée au plus tôt au dernier tiers du XII^e siècle, voire au début du siècle suivant, et que sa construction fut contemporaine des chantiers qui virent s'édifier au même moment la nef d'Obazine, l'amorce de celle de Tulle, les dernières campagnes de construction de Saint-Sauveur à Rocamadour et le chevet quadrangulaire de Saint-Amand-de-Coly. Les dimensions des travées de la nef se déduisant de la distance séparant la tour-porche de l'entrée de l'abside, on peut en déduire que dès la seconde phase du chantier, sinon dès le début, les constructeurs avaient prévu de conserver la tour porche du XI^e siècle, comme ce fut le cas également à Saint-Yrieix, à Meymac et à Moissac dont les tours occidentales sont toutes supposées antérieures à la nef, de même qu'à la cathédrale de Limoges. La tour de Souillac, compte tenu de l'importance des restaurations qu'elle a subies dès le XVII^e siècle et jusqu'au siècle dernier, ne se prête plus guère à l'analyse mais il semble évident que ses étages et l'ensemble de son élévation orientale (côté nef) firent l'objet d'une importante reconstruction à la fin du XII^e siècle ou

au début du siècle suivant, en même temps que s'achevait la nef à file de coupes. En témoignent les grandes baies des faces est et ouest dont la modénature reproduit celle des fenêtres de la nef (fig. 21).

Dès lors se pose la question de la place qu'il convient d'attribuer à l'ensemble sculpté qui orne le revers de l'élévation occidentale. Il a été clairement établi que l'ensemble disparate que l'on connaît aujourd'hui aurait dû participer d'un grand portail sous porche dont aucun élément du tympan n'aurait été retrouvé (PRADALIER 1993, p. 498). Il est facile en effet d'y reconnaître un trumeau festonné du même type que ceux de Beaulieu-sur-Dordogne et de Moissac tandis que le relief du songe de Théophile, inscrit dans un trilobe festonné, serait l'homologue des plaques latérales qui ornent les mêmes porches et dont le principe se retrouve à Ydes et à Lagraulière (PROUST 2004, p. 145-166).

L'hypothèse d'une destruction imputable aux guerres de Religion ayant été écartée, l'idée d'un projet abandonné en cours d'exécution s'est imposée comme la plus vraisemblable. Les reliefs en place ne seraient donc pas les vestiges d'un ouvrage démembré mais correspondraient aux seuls éléments achevés à la fin du XII^e siècle, au moment où ils furent mis en place. L'inachèvement du portail projeté aurait donc résulté du renoncement à remplacer ou à modifier la tour-porche du XI^e siècle qui était censée l'accueillir. Une reprise en sous-œuvre, analogue à celle qui fut réalisée à Moissac aurait permis, en effet, de mettre en place le portail sans détruire les parties hautes de la tour et tout en conservant de ce fait la valeur juridique et emblématique de cette « *turris* », inscrite très vraisemblablement dans le réseau des tours féodales du Quercy ou du pays de Turenne¹².

Rejetant cette hypothèse, compte tenu des étroites parentés qui rapprochent la sculpture de Souillac de celles de Moissac et de Beaulieu, H. Pradalier a estimé que les reliefs de l'élévation occidentale devaient s'intercaler entre ces deux œuvres majeures et ne pouvaient être placés chronologiquement que dans les années 1140, soit quelques années après le portail de Moissac, et peu avant celui de Beaulieu. Si l'on admet les années 1160 comme le point de départ du chantier, la réalisation du portail destiné à prendre place *in fine* dans la façade occidentale aurait donc précédé d'une vingtaine, voire d'une trentaine d'années, le début de la reconstruction du chevet de l'abbatiale et d'un demi-siècle au moins la mise en place des seuls éléments partiellement réalisés – à moins que le portail envisagé n'ait été destiné en fait à l'église romane primitive et non à la nouvelle nef à file de coupes entreprise dans le dernier tiers du XII^e siècle. Sur cette question, il est donc nécessaire de revenir sur la chronologie des grands portails méridionaux que sont Moissac, Cahors et Beaulieu.

Concernant Moissac, on a longtemps considéré, à la suite de M. Durliat (1966), que le clocher-porche dans lequel le portail s'inscrit avait été édifié entre 1115 et 1135 environ, sous l'autorité de l'abbé Roger. Or, de récentes observations contredisent aujourd'hui cette hypothèse et montrent que les parties basses de la tour-porche de Moissac, la nef de 1140-1180 et le portail d'entrée de la nef ont fait l'objet en réalité d'un chantier unique (CAZES 2010, SÉRAPHIN 2014). On constate par ailleurs, au vu des raccords de parement, que le portail et son tympan sont venus eux-mêmes s'insérer après coup dans les maçonneries de la tour-porche. Dès lors, il devient logique d'associer le clocher-porche de Moissac, en même temps que la nef, à la consécration de 1180. Cette nouvelle datation offre l'intérêt de rapprocher chronologiquement la croisée d'ogives de Moissac de celle de Saint-Amador de Rocamadour, établie entre 1172 et 1183 avec un procédé formel et technique identique, et de celles, plus récentes de quelques années mais formellement très proches également, de Saint-Sauveur de Rocamadour, de Saint-Martin de Tulle et de Saint-Amand-de-Colly. Les nouvelles datations proposées pour



FIG. 21. SAINTE-MARIE DE SOUILLAC, LA TOUR-PORCHE. Cl. G. Séraphin.

12. Le doyen de Souillac est seigneur direct de la ville sous la suzeraineté des vicomtes de Turenne depuis le testament de Géraud d'Aurillac (cf. PRADALIER 1997 et CLARY 1986).

Moissac conviennent également au portail polylobé de la nef, très proche dans sa conception de celui de Collonges-la-Rouge attribué à la seconde moitié du XII^e siècle par É. Proust (2004, p. 194).

Un tel réajustement reste évidemment hypothétique. Il est conforté cependant par les parentés évidentes qui rapprochent la nef romane de Moissac de celle de Cahors, en induisant que leurs mises en œuvre furent concomitantes. La datation de la nef de Cahors étant déconnectée de celle du chevet de 1119 et tributaire de celle de son portail nord, depuis qu'il a été démontré qu'ils étaient contemporains l'un de l'autre (ROUSSET 1998), il convient de se reporter aux estimations de M. Durliat (1979) qui a proposé le milieu du XII^e siècle (en fait le troisième quart) en raison des similitudes qu'il a fait ressortir entre le portail de Cahors, ceux de Chartres (1145-1155) et de Saint-Loup-de-Naud (vers 1160), ainsi qu'avec un vitrail de la cathédrale de Poitiers (1165-1170).



FIG. 22. COMPARAISON DU TRAITEMENT DES ORFROIS. À gauche : Moissac, le Christ en majesté du tympan : les gemmes en losange s'inscrivent exactement dans le double galon perlé. À droite : Souillac, détail du manteau d'Isaïe : les gemmes en losange ne s'inscrivent qu'approximativement dans le double galon perlé. Cl. G. Séraphin.

En fait, le portail de Moissac s'est révélé moins homogène qu'on l'a parfois supposé et des disparités stylistiques assez nettes ont permis d'y déceler l'intervention de deux sculpteurs au moins dont l'un aurait achevé l'œuvre entreprise par le premier (VERGNOLLE, p. 244). Plusieurs discordances dans la modénature laissent supposer en effet que les piédroits étant préalablement mis en place, le trumeau et le linteau de marbre œuvre du second sculpteur, auraient permis le montage définitif du tympan, attribuable au premier. Si l'on suit H. Pradaliér, c'est au second sculpteur de Moissac qu'il conviendrait d'attribuer les reliefs de Souillac. Des discordances notables dans le traitement des orfroi dissuadent en effet d'attribuer à une même main ceux du Christ de Moissac et ceux de l'Isaïe de Souillac, en dépit de leurs similarités (fig. 22). On peut donc en déduire qu'à Moissac, des

éléments d'un portail préexistant (ouest ?) ont probablement été réarrangés dans un nouveau portail, lui-même relancé (vers 1180 ?) dans les maçonneries d'un clocher-porche dont les parties basses étaient déjà achevées et dont l'orientation primitive vers l'ouest fut alors contrariée.

Concernant Beaulieu, les affinités que présentent le grand portail de l'abbatiale limousine avec les reliefs de Souillac ne sont plus à démontrer. Un certain nombre d'auteurs ont même décelé dans les deux œuvres l'intervention d'un même artiste. Celles qui relient Beaulieu à Moissac sont tout aussi évidentes. A.-M. Pêcheur et É. Proust (2007, p. 98) ont mis en avant, entre autres indices, le linteau orné de rosaces, réplique précise de celui de Moissac attribué au maître de Souillac et inspiré lui-même d'une sculpture antique, ainsi que la ressemblance des petits clochers limousins présent à la fois sur les parois latérales de Beaulieu et sur celles de Moissac.

Au demeurant, l'étude architecturale de l'abbatiale a permis aux mêmes auteurs d'affirmer que la période 1130-1140, généralement attribuée aux sculptures du porche d'après les datations admises alors pour Moissac et pour le portail de Saint-Denis, ne correspondait en rien à l'époque de la travée dans laquelle ce porche s'insérerait. De part et d'autre, en effet, les fenêtres affectent un arc brisé, faiblement à droite, plus nettement à gauche, qui témoignent d'une évolution des formes, bien repérée régionalement entre le dernier quart du XII^e siècle et le milieu du siècle suivant. De plus, au revers du porche, les colonnes à scotie plate de type Rocamadour-Saint-Sauveur sont couronnées par des chapiteaux à feuilles lisses engainantes et des tailloirs en double quart de rond à réglet, du même modèle que ceux du porche de Tulle et du croisillon sud de Saint-Sauveur de Figeac, deux ouvrages gothiques déjà couverts d'ogives en triple tore et manifestement contemporains. L'un est daté du dernier quart du XII^e siècle (ANDRAULT-SCHMITT 2007, p. 370), l'autre du premier quart du XIII^e siècle (PÊCHEUR, PRADALIÉR 1993).

À partir de ces indices, A.-M. Pêcheur et É. Proust (2007, p. 94) sont arrivées à la conclusion que le porche de Beaulieu, quelle que soit la datation de sa réalisation, n'avait pas pu être mis en place avant la fin du XII^e siècle. De fait, on remarque dans les panneaux latéraux du porche, la présence de chapiteaux à feuilles engainantes et fruits grenus, dont le dé central est remplacé par un bourgeon lisse cordiforme caractérisé par sa côte anguleuse, très exactement comme au porche de Moissac et au cloître de Cahors (SCELLÈS 1992). Or, des chapiteaux identiques se retrouvent dans les arcades de



FIG. 23. CHAPITEAUX À FEUILLES LISSES ENGAÎNÉES ET DÉ CENTRAL EN BOURGEON CÔTELÉ sous un tailloir en double gorge.

À gauche : Beaulieu, panneau latéral du portail. Au centre : Beaulieu, salle capitulaire.

À droite : Moissac, support de la croisée d'ogive du porche. *Cl. Inventaire général.*

la salle capitulaire¹³, dont les auteurs situent la réalisation à l'extrême fin du XII^e siècle (fig. 23), peu après la construction de la troisième travée de la nef et la mise en place du porche sud (PÊCHEUR, PROUST 2007, p. 94). L'hypothèse selon laquelle la sculpture du portail de Beaulieu pourrait être contemporaine de sa mise en place dans les dernières décennies du XII^e siècle, ou serait d'assez peu antérieure, s'en trouve ici considérablement renforcée.

Une troisième remarque permet de renforcer les liens qui unissent le portail de Beaulieu et les reliefs de Souillac, tout en associant ces deux œuvres au transept de Saint-Amand-de-Coly. Le seul chapiteau de l'abbatiale périgourdine qui ne soit pas lisse est placé à l'entrée de la chapelle orientée dans le bras sud du transept. Il représente des personnages (damnés ?) dévorés par des monstres. On y observe le même traitement des écailles, des yeux, des dents, des têtes grimaçantes et des corps contorsionnés, de l'accroche des épaules que celui qui caractérise une scène similaire au sommet du trumeau de Souillac (fig. 24). Ces deux œuvres sont donc incontestablement celles d'un même « atelier ». Il convient de leur rapprocher également l'un des chapiteaux du grand portail de Beaulieu, peut-être d'une autre main, mais qui présente lui aussi un thème semblable, traité d'une façon assez similaire (PROUST 2004, p. 174 ; SÉRAPHIN 2010). Or, le contexte dans lequel s'inscrit le chapiteau de Saint-Amand-de-Coly est celui d'une seconde phase dans la réalisation de l'édifice, phase que ses caractères stylistiques permettent de situer chronologiquement dans le dernier quart du XII^e siècle. Le profil des bandeaux en double quart de rond recoupé par un réglet, le profil des bases à scoties plates et celui des chapiteaux lisses apparentent en effet le bras sud du transept de Saint-Amand-de-Coly à la nef d'Obazine ainsi



FIG. 24. THÈME DU DAMNÉ DÉVORÉ PAR DES MONSTRES. À gauche : Souillac, partie haute du trumeau. Au centre : Saint-Amand-de-Coly, entrée du bras sud de transept. À droite : Beaulieu, panneau latéral est du porche. *Cl. G. Séraphin*

13. Cf. à ce propos PROUST 2004, fig. 333, 334. La parenté des chapiteaux de la salle capitulaire de Beaulieu et ceux du porche de Moissac paraît, ici, évidente.

qu'à l'église haute (Saint-Sauveur) de Rocamadour attribuées respectivement aux années 1180-1200, pour la première et 1190 ou peu après, pour la seconde.

Compte tenu des observations qui précèdent, deux hypothèses peuvent donc être développées. La première revient à considérer que les trumeaux de Moissac, Souillac et Beaulieu, réalisées par anticipation dans les années 1130-1140, n'auraient été mis en place, tous les trois, qu'un demi-siècle plus tard voire davantage, soit dans le dernier quart du XII^e siècle. C'est le scénario admis par H. Pradalier concernant Souillac et par A.-M. Pêcheur et É. Proust concernant Beaulieu. C'est également celui qui s'imposerait à Moissac si l'on retient la date de 1130-1140 pour le portail lui-même et une date plus proche de la consécration de 1180 pour le clocher-porche et la nef qui doivent désormais être considérées solidairement.

Une variante de l'hypothèse précédente serait que les trois portails, après une première mise en place, aient tous fait l'objet de remontages ultérieurs justifiés par la reconstruction des églises primitives auxquelles ils auraient appartenu. La perte accidentelle d'une partie de l'ouvrage aurait alors empêché le remontage de celui de Souillac. Cette seconde hypothèse trouverait un appui à Beaulieu dans les indices de remontage observés par Y. Christ (cité par PÊCHEUR ET PROUST 2007, p. 99).

Une troisième hypothèse revient à considérer comme peu vraisemblable la répétition fortuite des trois scénarios précédents. Dans ce cas il faudrait admettre que les trois œuvres sculptées soient contemporaines des maçonneries dans lesquelles elles furent mises en place dans le dernier quart du XII^e siècle. Cette hypothèse est confortée d'une part par la proximité qui unit les reliefs de Souillac et de Beaulieu au transept de Saint-Amand-de-Coly et, par cet intermédiaire, à l'église haute de Rocamadour ; d'autre part par la proximité qui réunit les chapiteaux du porche de Moissac, nécessairement antérieurs au portail venu s'y insérer après coup, et ceux ornant le portail et la salle capitulaire de Beaulieu. C'est l'hypothèse qui semble, ici, la plus logique, bien que particulièrement exposée aux controverses.

À la suite des nouvelles hypothèses de datation avancées antérieurement pour la nef romane de Cahors (SCELLÈS ET SÉRAPHIN 2002) et pour celle de Moissac (SÉRAPHIN 2014), les ajustements chronologiques proposés ici pour le chevet et la nef de Souillac, outre qu'ils posent question quant à la datation des grands portails romans méridionaux, sont de nature également à relancer la discussion quant à la chronologie générale des églises à files de coupes. Quoi qu'il en soit, les attaches limousines évidentes des ateliers de Souillac et, par conséquent, de Beaulieu, Cahors et Moissac, que l'on rattachait jusqu'à présent au « monde languedocien¹⁴ », incitent à en recentrer l'étalonnage sur l'Aquitaine orientale et le monde Plantagenêt.

Bibliographie :

ANDRAULT-SCHMITT 1997 : ANDRAULT-SCHMITT (Claude), *Limousin gothique, les édifices religieux*, (Saint-Yrieix, p. 354-364 ; Tulle, p. 379-394), Paris, éd. Picard 1997.

ANDRAULT-SCHMITT 1999 : ANDRAULT-SCHMITT (Claude), L'église abbatiale de Brantôme (Saint-Pierre et Saint-Sicaire), dans *Monuments en Périgord, CAF*, 156^e session (1998), Paris, SFA, 1999, p. 143-160.

ANDRAULT-SCHMITT 2007 : ANDRAULT-SCHMITT (Claude), « Meymac, abbatiale Saint-Léger », dans *Monuments de Corrèze, CAF*, 163^e session (2005), Paris, SFA, 2007, p. 237-244.

ANDRAULT-SCHMITT 2013 : ANDRAULT-SCHMITT (Claude), « D'Angoulême à Poitiers, la voûte en majesté pour l'évêque (1110-1167) », dans *La cathédrale romane : architecture, espaces, circulations, Les cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, XLIV, 2013, p. 39-54.

ANDRAULT-SCHMITT 2014 : ANDRAULT-SCHMITT (Claude), « Les belles formes et la hardiesse de la structure de la collégiale : questions d'archéologie monumentale », dans ANDRAULT-SCHMITT (Claude), DEPREUX (Philippe) dir., *Chapitres séculiers et production artistique au XII^e siècle : vie canoniale, art et musique à Saint-Yrieix* [colloque tenu en 2009], Limoges (P.U.LIM.), 2014.

14. Cf. PROUST 2004, chapitre 4.

ANDRAULT-SCHMITT 2016 : ANDRAULT-SCHMITT (Claude), « Solignac, abbatale Saint-Pierre » dans *Haute-Vienne Romane et gothique, l'âge d'or de son architecture*, CAF, 172^e session (2014), SFA, Paris 2016, p. 177-195.

ANDRAULT-SCHMITT 2022 : ANDRAULT-SCHMITT (Claude), « Les constructions du Moyen Âge. Une abbatale singulière, un ensemble conventuel à imaginer (XII^e-XIII^e siècles) », dans ANDRAULT-SCHMITT (Claude), LAFAYE (Stéphane) dir., *L'abbaye de Solignac (VII^e-XVIII^e siècle) : mémoires plurielles d'une très ancienne fondation*, Limoges (P.U.LIM.) 2022, p. 237-264.

BARRIÈRE 1977 : BARRIÈRE (Bernadette), *L'abbaye cistercienne d'Obazine en Bas-Limousin – les origines – le patrimoine*, Tulle, 1977.

BÉNÉJEAM 1993 : BÉNÉJEAM-LÈRE (Mireille), « La cathédrale Saint-Étienne de Cahors », dans *Quercy*, CAF 147^e session (1989), SFA, Paris, 1993.

CANTIÉ, SPARHUBERT 2007 : CANTIÉ (Geneviève), SPARHUBERT (Éric), « Obazine abbaye », dans *Monuments de Corrèze*, CAF, 163^e session (2005), Paris, SFA, 2007, p. 251-270.

CANY 1950 : CANY (G.), « Les chapiteaux historiés du chœur de Souillac (Lot) », dans *AM*, t. 62-11 (1950), p. 209-214.

CAZES 2010 : CAZES (Quitterie), *Rapport de sondages* (opération de sondages n° 313/2009), janvier 2010.

CHAPPUIS 1962 : CHAPPUIS (René), « Géométrie et structure des coupes sur pendentifs » dans *Les églises romanes entre Loire et Pyrénées*, BM, t. 120-1 (1962), SFA., Paris, p. 7-39.

CHAPPUIS 1972 : CHAPPUIS (René), « Les coupes romanes du Lot-et-Garonne », dans *CAF Agenais* 127^e session (1969), SFA, Paris, 1972.

CHAPPUIS 1976 : CHAPPUIS (René), « Utilisation du tracé ovale dans l'architecture des églises romanes », dans *BM*, t. 134-1 (1976), SFA, Paris, p. 7-36.

CLARY 1986 : CLARY (Abbé René), *Dictionnaire des paroisses du diocèse de Cahors*, Cahors, 1986, 301 p.

CRAPLET 1961 : CRAPLET (chanoine Bernard), *Auvergne romane*, Zodiaque, la nuit des temps (3^e éd., 1961).

DUBOURG-NOVES 1971 : DUBOURG-NOVES (Pierre), *Angoumois roman*, Zodiaque, la nuit des temps, 1971 (1^{ère} éd., 1961).

DURLIAT 1966 : DURLIAT (Marcel), « Les crénelages du clocher-porche de Moissac et leur restauration par Viollet-le-Duc », dans *AM*, t. LXVIII (1966), p. 433-448.

DURLIAT 1979 : DURLIAT (Marcel), « La cathédrale Saint-Étienne de Cahors », dans *BM* t. 137-IV (1979), SFA, Paris, p. 285-340

FAGE 1910 : FAGE (René), « L'église de Solignac (Haute-Vienne) », dans *BM* t. 74 (1910), SFA, Paris, p. 75-106.

FOURNIÉ 2017 : FOURNIÉ (Michelle), « Rocamadour un sanctuaire Plantagenêt ? Une relecture du Livre des miracles » dans BROUQUET (Sophie) dir., *Sedes Sapientiae – Vierges noires, culte marial et pèlerinages en France méridionale*, PUM. 2017, p. 115-137.

GANY, LABROUSSE 1951 : GANY (Dr R.) et LABROUSSE (Michel), « L'église abbatale Sainte-Marie de Souillac. Sa tour-porche et sa nécropole », dans *BM*, t. 109-4 (1951), SFA, Paris, p. 389-404.

GARDELLES 1992a : GARDELLES (Jacques), *Aquitaine gothique*, éd. Picard, Paris, 1992.

GARDELLES 1992b : GARDELLES (Jacques), « Chevets plats et voûtements d'ogives en Bordelais au début de l'âge gothique (fin XII^e-XIII^e siècle) », dans *Travaux offerts à Marcel Durliat – de la création à la restauration*, Toulouse, 1992, p. 371-378.

MAURY 1990 : MAURY (Jean), « Solignac », dans *Limousin roman*, coll. Zodiaque, la nuit des temps, 3^e éd.

PÊCHEUR, PRADALIER 1993 : PÊCHEUR (Anne-Marie), PRADALIER (Henri), « Saint-Sauveur de Figeac » dans *Quercy*, CAF, 147^e session, (1989), SFA, Paris, 1993, p. 267-290.

PÊCHEUR, PROUST 2007 : PÊCHEUR (Anne-Marie), PROUST (Évelyne), « Beaulieu-sur-Dordogne, abbatale Saint-Pierre », dans *Monuments de Corrèze, CAF*, 163^e session, 2005, SFA, Paris, 1990 (1^{ère} éd. 1960), p. 96-109 – « Bénévent-l'Abbaye », *ibid.*, p. 26.2007, p. 83-103.

PRADALIER 1993 : PRADALIER (Henri), « Sainte-Marie de Souillac », dans *Quercy, CAF*, 147^e session (1989), SFA, Paris, 1993, p. 481-508.

PRADALIER 2014 : PRADALIER (Henri), « Moissac, église Saint-Pierre : Sculptures du porche », dans *Monuments du Tarn-et-Garonne, CAF*, 170^e session (2012), SFA, Paris 2014, p. 291-298.

PROUST 2004 : PROUST (Évelyne), *La sculpture romane en bas Limousin*, Paris 2004.

QUARRÉ 1939 : QUARRÉ (Pierre), « Le portail de Mauriac et le porche d'Ydes. Leurs rapports avec l'art du Languedoc et du Limousin », dans *BM*, t. 98-2 (1939), p. 129-151

ROCACHER 1979 : ROCACHER (Jean), *Rocamadour et son pèlerinage. Étude historique et archéologique*, 2 tomes, Privat, Association des Amis de Rocamadour éd., Toulouse 1979.

ROUSSET 1998 : ROUSSET (Valérie), « Le portail nord de la cathédrale de Cahors : le chantier de sa réouverture, étude archéologique », dans *Bulletin de la Société des Études du Lot*, t. CXIX, (1998), p. 7-42.

SALET 1982 : SALET (Francis), « Saint-Amand-de-Coly », dans *CAF*, 187^e session (1979), *Périgord Noir*, SFA, Paris 1982, p. 30-64.

SCELLÈS 1992 : SCELLÈS (Maurice), « Chapiteaux romans récemment découverts à Cahors (Lot) », dans *Travaux offerts à Marcel Durliat : de la création à la restauration*, Toulouse, 1992, p. 183-191.

SCELLÈS, SÉRAPHIN 2002 : SCELLÈS (Maurice), SÉRAPHIN (Gilles), « Les dates de la “rénovation” gothique de la cathédrale de Cahors », dans *BM*, t. 160-3 (2002), SFA, Paris, p. 249, 273.

SCELLÈS, SÉRAPHIN 2011 : SCELLÈS (Maurice), SÉRAPHIN (Gilles), « Cahors, cathédrale Saint-Étienne », dans BRU (dir.), *Archives de Pierre – les églises du Moyen Âge dans le Lot*, Milan 2011, p. 158-161 – « Souillac », *ibid.*, p. 296-297.

SÉRAPHIN 2010 : SÉRAPHIN (Gilles), « Premières croisées d'ogives en Quercy et Périgord méridional : quelques jalons chronologiques », dans *MSAMF*, t. LXX (2010), Toulouse, p. 97-124.

SÉRAPHIN 2011 : SÉRAPHIN (Gilles), « L'architecture romane », dans Nicolas BRU (dir.), *Archives de Pierre – les églises du Moyen Âge dans le Lot*, Milan 2011, p. 31-49 – « Du roman au gothique », *ibid.* p. 50-63,

SÉRAPHIN 2014 : SÉRAPHIN (Gilles), « Moissac, église abbatale Saint-Pierre – massif occidental et nef romane », dans *Monuments du Tarn-et-Garonne, CAF*, 170^e session (2012), SFA, Paris 2014, p. 271-289.

SPARHUBERT 2019 : SPARHUBERT (Éric), « D'un chantier à l'autre : l'œuvre romane de l'église Notre-Dame de La Souterraine » dans Lafaye (Stéphane) et Roger (Jacques) dir., *Aux origines de La Souterraine*, Actes du Colloque La Souterraine, 18 et 19 novembre 2017, Étude Creusoises n° XXV, 2019.

TAYLOR, NODIER, CAILLEUX 1834 : TAYLOR (baron Justin), NODIER (Charles), CAILLEUX (Alphonse de), *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, Languedoc*, t. 2 (1834), pl. 74.

VERGNOLLE 1994 : VERGNOLLE (Éliane), *L'art roman en France*, Paris 1994, 384 p.

VIDAL, MAURY, PORCHER 1979 : VIDAL (Marguerite), MAURY (Jean), PORCHER (Jean), *Quercy roman*, collection Zodiaque, la nuit des temps, 3^e éd., 1979 (1^{ère} éd., 1959).

VIROLE 1992 : VIROLE (Agnès), « Le porche de Lagraulière », dans *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, n° 95 (1992), p. 50-68.

Jean-Charles BALT

ELIMBERRIS / AUGUSTA AUSCIORUM et la culture classique

- 17 -

Catherine VIERS

La fouille du site de Castel Biehl (Hautes-Pyrénées)

- 45 -

Gilles SÉRAPHIN

L'abbatiale de Souillac dans l'architecture romane d'Aquitaine

- 61 -

Céline LEDRU

Les éléments structurants des chapiteaux du deuxième atelier de la Daurade à Toulouse, proposition d'analyse

- 87 -

Emmanuel GARLAND

Le décor peint de l'église d'Éget, en vallée d'Aure

- 103 -

Hortense ROLLAND FABRE

Les châsses en bois peint en France méridionale (XII^e-XV^e siècles)

- 127 -

Bernard SOURNIA

Le rond-point picard & champenois de la cathédrale Sainte-Marie de Bayonne

- 149 -

Michelle FOURNIÉ

Dévotions mariales à la Daurade au Moyen Âge et dans les temps modernes : autels, chapelles, confréries et statues

- 169 -

Jean-Michel LASSURE

Pommevic (Tarn-et-Garonne), un lot de céramiques du XVII^e siècle

- 199 -

Bernard SOURNIA

Réflexions sur la nef du Cardinal Godin aux Jacobins de Toulouse 1

- 225 -

Bernard SOURNIA

Réflexions sur la nef du Cardinal Godin aux Jacobins de Toulouse 2

- 229 -

Bulletin de l'année académique 2021-2022

- 233 -